

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE LA FRANCE FACE À LA CRISE CONGOLAISE (1960-1961)

- Vincent Genin -

La crise congolaise de 1960-1961 est l'objet d'une historiographie imposante. Toutefois, la manière dont cette phase de l'histoire du XX^e siècle s'est imbriquée dans l'histoire plus globale de la Guerre froide présente encore des terrains d'investigation à exploiter¹. Notre contribution tend à étudier quelle fut, face à cette crise, la politique étrangère d'un pays, la France, souhaitant se réserver une place entre l'Ouest et l'Est, pour former la "Troisième Voie". Notre point d'observation sera donc centralisé au Quai d'Orsay, siège du ministère français des Affaires étrangères, alors dirigé par Maurice Couve de Murville². Mais qu'entendre par *politique étrangère* ? Il sera question de s'intéresser à la voix de la "France officielle", telle qu'elle s'exprime à l'ONU et à l'OTAN (niveau multilatéral), à l'occasion de réunions de ministres des Six (niveau Marché commun), lors de réunions tripartites et au niveau bilatéral. À cela s'ajoutent les régulières notes récapitulatives du Quai d'Orsay. Mais s'en tenir à ce pan "français" donnerait à cette contribution un aspect unilatéral. C'est pourquoi la politique étrangère de la France, telle qu'elle est considérée par certaines autorités belges, ne sera pas éludée. Ces différents niveaux du processus décisionnel sont en interaction, et le principal écueil à éviter sera de ne pas systématiquement octroyer une importance disproportionnée à certains d'entre eux (comme l'ONU), étant donné que chacun possède ses propres domaines d'intervention³. Confronter la politique étrangère de la "France officielle" à celle de la "France officieuse" fait également partie de notre propos. En effet, s'il existe une ligne politique dictée par le Quai d'Orsay (officielle), comment ne pas tenir compte de celle du SGC, dirigé par Jacques Foccart (officieuse), plus particulièrement chargé des affaires africaines de l'Élysée ?

Estimer la cohérence de la France à travers ces différents niveaux est capital. Au-delà, analyser la manière dont cette politique est perçue par d'autres puissances (en particulier la Belgique) et les buts (avoués ou dissimulés) poursuivis par l'Hexagone dans l'ex-Congo belge susciteront également notre intérêt. La question de l'utilité du bilatéralisme, que certains jugent caduc, face au multilatéralisme⁴, mérite d'être traitée, à l'instar de la marge de manœuvre de certains acteurs⁵.

La France du général de Gaulle (1958-1969) représente une période importante

dans l'évolution de la politique étrangère et l'articulation du processus décisionnel⁶. De plus, depuis 1945, la transmission de la communication s'est accélérée, notamment par la diffusion de la technique du télex⁷. Cette rapidité contribue à concentrer le pouvoir décisionnel entre les mains de l'exécutif, qui, pour les affaires africaines, se répartit entre le Quai d'Orsay, le Secrétariat général de la Communauté et l'Élysée. Le Président, selon l'article 5 (al. 2) de la Constitution de 1958 est "garant du respect des accords de Communauté et des traités". C'est donc un domaine réservé⁸.

1. MARIA STELLA ROGNONI, "La guerre froide et la crise congolaise", in MICHEL DUMOULIN, ANNE-SOPHIE GIJS, PIERRE-LUC PLASMAN & CHRISTIAN VAN DE VELDE (dir.), *Du Congo belge à la République du Congo (1955-1965)*, Bruxelles, 2012, p. 112 et sv. **2.** Né en 1907, et décédé en 1999, Maurice Couve de Murville a été ministre des Affaires étrangères de 1958 à 1968. Inspecteur des Finances en 1930, il sera Directeur des Finances extérieures et des Changes du Régime de Vichy (1940-1943). Rallié dans un premier temps au général Giraud, il se rapproche quelques mois plus tard du général de Gaulle. Entré en diplomatie en 1945, il est accrédité dans des postes particulièrement sensibles : Le Caire (1950-1954), l'OTAN (1954-1955), Washington (1955-1956) et Bonn (1956-1958). Considéré comme un gaulliste du premier cercle, éphémère locataire de Matignon (1968-1969), il quitte le premier rang de la politique française au départ de de Gaulle. Il est alors élu de la droite (UDR puis RPR) jusqu'en 1995 (JEAN-PHILIPPE GARATE, *Couve de Murville (1907-1999). Un Président impossible*, Paris, 2008). **3.** J. DAVID SINGER, "The Level-of-Analysis Problem in International Relations", in HENRY R. NAU (dir.), *International Relations in Perspective*, Washington, 2010, p. 84-97. **4.** MAURICE VAÏSSE, "Une invention du XIX^{ème} siècle", in BERTRAND BADIE & GUILLAUME DEVIN (dir.), *Le multilatéralisme. Nouvelles formes de l'action internationale*, Paris, 2007, p. 13-22. **5.** ALAIN PLANTEY, "Négociation diplomatique et arbitrage commercial international", in BERTRAND BADIE & ALAIN PELLET (dir.), *Les relations internationales à l'épreuve de la science politique. Mélanges Marcel Merle*, Paris, 1993, p. 371-381. **6.** Le concept de "processus décisionnel" est développé d'une manière formalisée par JEAN-BAPTISTE DUROSSELLE, "La décision de politique étrangère. Esquisse d'un modèle-type", in *Relations internationales*, n° 1 (1974), p. 5-26. Toutefois, nous ne prétendons pas proposer ici une "approche décisionnelle" des acteurs de la politique étrangère de la France à l'égard de la crise congolaise (1960-1961) (SAMY COHEN, "Décision, pouvoir et rationalité dans l'analyse de la politique étrangère", in MARIE-CLAUDE SMOULTS (dir.), *Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*, Paris, 1998, p. 75-102). **7.** GEORGES-HENRI SOUTOU, "la mécanisation du Chiffre au Quai d'Orsay ou les aléas d'un système technique (1948-1958)", in MICHÈLE MERGER, DOMINIQUE BARIOT (dir.), *Les entreprises et leurs réseaux : hommes, capitaux, techniques et pouvoirs, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, 1998, p. 697-710. **8.** La France du général de Gaulle offre une expérience de politique étrangère à la portée d'une approche "réaliste" des relations internationales, selon laquelle la diplomatie est l'expression de la volonté du "Prince" (DARIO BATTISTELLA, *Théories des relations internationales*, Paris, 2006, p. 321-357; ROBERT FRANK, "Histoire et théories des relations internationales", in ROBERT FRANK (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, 2012, p. 41-82; GUILLAUME DEVIN, *Sociologie des relations internationales*, Paris, 2002, p. 50-52).

Cette politique est confrontée à la crise congolaise (1960-1961). La *crise* est en théorie synonyme de période intermédiaire entre le calme et un éventuel affrontement. Or, la crise congolaise ne présente pas le même canevas : si elle ne se cantonna pas aux chancelleries, elle ne déboucha pas non plus sur une guerre conventionnelle, mais, en revanche, elle a compté en son sein plusieurs “tempêtes”, “points culminants” ou *climax* (grandes négociations; résolutions de l’ONU; interventions militaires; chutes de gouvernements etc.)⁹. De plus, la crise congolaise offre un exemple typique de l’omniprésence de l’ONU dans la gestion d’une affaire internationale¹⁰. Or, des années 1950 à 1964, la France entretient des relations difficiles avec l’Organisation (Algérie, affaire de Bizerte, Congo)¹¹.

Une autre caractéristique de la crise est la difficulté d’en définir le début et la fin. Nous

nous en tiendrons à la période allant de juillet 1960 (la déclaration d’indépendance du Congo) à février 1961. Pourquoi février 1961 ? La période représente une charnière importante : changement de l’attitude de la France officielle, de la France officieuse, contexte électoral en Belgique et suites de la mort de Patrice Lumumba¹².

Les archives diplomatiques du Quai d’Orsay (La Courneuve) s’avèrent particulièrement riches. Le CADN, quant à lui, détient les archives de la représentation française à Léopoldville (1937-1962). Relevons que les *DDF* ont édité un grand nombre de rapports concernant les affaires congolaises¹³. Toutefois, le chercheur doit être conscient de leur non-exhaustivité, et de l’esprit critique avec lequel il convient d’aborder ces morceaux choisis d’histoire des relations internationales¹⁴. En outre, les AN renferment le Fonds Jacques Foccart¹⁵ et

9. THIERRY DE MONTBRIAL, *L'action et le système du monde*, Paris, 2011, p. 110-113. **10.** JEAN-YVES CALVEZ, “Europe : la signification politique d’un grand projet international”, in BERTRAND BADIE & ALAIN PELLET (dir.), *op.cit.*, p. 188-189; ROBERT FRANK, “Sur la décolonisation dans les relations internationales”, in ROBERT FRANK (dir.), *op.cit.*, p. 245-246. **11.** MAURICE VAISSÉ, “L’ONU, une tribune gaullienne ?”, in GABRIEL ROBIN (dir.), *8^e conférence internationale des éditeurs de documents diplomatiques des États et de l’ONU*, Paris, 2008, p. 169-170. **12.** Né en 1925, Patrice Lumumba, élève sortant d’une école missionnaire, manifeste une activité politique dès les années 1950, en faveur de l’indépendance, tandis qu’il travaille au sein de l’administration coloniale. Co-fondateur du Mouvement National Congolais (MNC) en 1958, prônant une indépendance sur base nationale et non ethnique, il sera, à la suite des élections de mai 1960, le Premier ministre de Joseph Kasavubu. Il occupe ce poste jusqu’en septembre 1960, avant d’être exécuté au Katanga, le 17 janvier 1961 (GUIA MIGANI, *La France et l’Afrique sub-saharienne, 1957-1963. Histoire d’une décolonisation entre idéaux eurafricains et politique de puissance*, Paris, 2008, p. 125). **13.** MONIQUE CONSTANT, “Documents diplomatiques français”, in *Idem*, p. 49-52; JEAN-CLAUDE ALLAIN, “Les sources de l’historien”, in ROBERT FRANK (dir.), *op.cit.*, p. 94-95. **14.** SACHA ZALA, “Sources sous censure. Le cas des éditions de documents diplomatiques”, in PASCAL DURAND, PIERRE HEBERT, JEAN-YVES MOLLIER & FRANÇOIS VALLOTTON (dir.), *La censure de l’imprimé. Belgique, France, Québec et Suisse romande XIX^{ème}-XX^{ème} siècle*, Québec, 2006, p. 429, 439. **15.** Né en 1907, Jacques Foccart passe une partie de son enfance en Guadeloupe, ce qui contribuera à le sensibiliser à la question de l’outre-mer. Entrepreneur passablement lié à l’Organisation Todt durant les premiers mois de la guerre, il se rallie en 1942 à la Résistance, dont il sera un des principaux organisateurs en Normandie. Dès la Libération, Foccart, “l’homme de l’ombre”, intègre le futur SDECE et milite activement, en parallèle, au sein du Rassemblement du Peuple Français du général De Gaulle, jusqu’aux derniers feux de celui-ci, en 1954. Mais l’histoire retiendra surtout que Foccart fut le principal

contiennent quelques dossiers très instructifs. À ce jour, seul le Fonds Public est accessible au chercheur, le Fonds Privé étant encore classifié.

En Belgique, les archives du Ministère des Affaires étrangères livrent la correspondance de l'ambassade belge à Paris, contenant des rapports venus d'Afrique francophone : la totalité de ces rapports a été dépouillée (1959-1961). Par ailleurs, plusieurs fonds privés ont attiré notre intérêt. Les papiers de

l'ancien élu libéral, Marcel-Henri Jaspar¹⁶, ambassadeur de Belgique à Paris (1959-1966), déposés aux AGR, sont d'un recours utile; ils contiennent la correspondance privée du diplomate et ses rapports diplomatiques¹⁷. Ces derniers pallient les carences des collections du ministère. Quant à la correspondance privée, elle peut s'avérer un recours utile pour déceler la pensée intime d'un diplomate, dont les rapports peuvent être marqués au coin de l'autocensure¹⁸. Citons enfin les archives de

agenceur de la politique africaine de la France de la V^{ème} République, jugée par certains comme mâtinée de néocolonialisme. Il est, à ce titre, Secrétaire général de la Communauté, de 1958 à 1974. Foccart est ainsi mêlé à toutes les affaires africaines, de la question de la Guinée (1958) à celle du Congo-Brazzaville (1958-1963) ou à celle du Biafra (1969). Le SGC agit alors en étroite collaboration avec le SDECE, plus rarement le Quai d'Orsay, et quasi toujours avec le blanc-seing du général De Gaulle, devant parfois brider le zèle de Foccart, tendant à maintenir un état de dépendance des ex-AEF et AOF à l'égard de la Métropole. Cofondateur du Service d'Action Civique (service d'ordre gaulliste), dont l'évolution, durant les années 1970, ira vers un durcissement, jusqu'à sa dissolution en 1982, par François Mitterrand. Foccart décède en 1997 (JEAN-PIERRE BAT, *Le syndrome Foccart. La politique française en Afrique de 1959 à nos jours*, Paris, 2012, p. 19-55). **16.** Né à Bruxelles en 1901, Marcel-Henri Jaspar est le fils de l'architecte de la cité d'Héliopolis, Ernest Jaspar, et le neveu d'Henri Jaspar, futur Premier ministre catholique (1926-1931). Ayant bénéficié d'une éducation francophile (il sera Bachelier de la Sorbonne en 1918), il est docteur en droit de l'ULB, sur les bancs de laquelle il côtoie Paul-Henri Spaak. Avocat (il plaide dès 1923), Jaspar s'implique dans la vie politique, sous la bannière libérale, et sous l'impulsion d'Albert Devèze, un proche de sa famille et futur ministre de la Défense nationale. Conseiller communal, il devient rapidement député, en 1932, et ministre (1936-1940). Ministre de la Santé Publique et des Réfugiés au 10 mai 1940, Jaspar décide, seul, le 18 juin, de quitter ses collègues, retirés à Bordeaux, pour rejoindre Londres, d'où il lance un appel à la résistance aux Belges, le 23 juin. Pour cette "incartade", il sera révoqué par les autres ministres, fait unique dans l'histoire de Belgique. Dès lors versé dans la diplomatie, il occupe plusieurs postes secondaires (auprès du gouvernement tchécoslovaque en exil à Londres (1941-1945), à Prague (1945), Buenos-Aires (1946), Rio de Janeiro (1951), Stockholm (1954), avant d'accéder au poste tant convoité de Paris, en 1959. Mis à la retraite en 1966, il écrit deux volumes de souvenirs (*Souvenirs sans retouche*, 1968; *Changements de décors*, 1972) et décède en 1982 (VINCENT GENIN, *L'ambassade de Belgique à Paris à l'époque de Marcel-Henri Jaspar. Activités, réseaux et opinions*, vol. 1, mémoire de master en histoire, ULg, 2011-2012; JACQUES FRANCK, "Marcel-Henri Jaspar", in *Nouvelle Biographie Nationale*, vol. VI, p. 251-253). **17.** ROBERT WELLENS, *Inventaire des papiers de Marcel-Henri Jaspar. Député, ministre et ambassadeur de Belgique*, Bruxelles, 1982; MARC D'HOORE, *Archives de particuliers relatives à l'histoire de la Belgique contemporaine (de 1830 à nos jours)*, vol. II, Bruxelles, 1998, p. 445-450. **18.** JEAN STENGERS, "Une histoire des services secrets britanniques", in *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, t. 65, n° 65-4, p. 838-839.

Pierre Wigny¹⁹, ministre des Affaires étrangères (1958-1961), source indispensable à l'historien de la crise congolaise. Ces fonds seront complétés par les télex du fonds Harold d'Aspremont Lynden²⁰, ministre des Affaires africaines (1960-1961), encore non-inventorié. Les archives du Cabinet du roi Baudouin, pour leur part, sont encore classifiées.

I. Le soutien de Paris

Depuis 1958, le général de Gaulle a entrepris le rétablissement de la *puissance* de la France. Sur le dossier colonial, ce dernier est incarné par la Communauté française, prévue par la Constitution de 1958, oscillant entre néocolonialisme et rupture avec la Métropole²¹. La CF relève donc du domaine de la *puissance*, tandis que le Congo belge appartient au domaine de *l'influence* de la France²². Celle-ci n'avait-elle pas obtenu,

en devançant les Britanniques, un droit de préférence sur le territoire de la future colonie, en 1884, en échange de la reconnaissance de cette possession à la Belgique²³ ? Les affaires du Congo sont liées à celles de la France, dont les territoires des ex-AEF et AOF sont contigus. Et, elles le sont davantage dans le contexte de décolonisation généralisée du début des années 1960, tandis que les colonisateurs d'hier se trouvent dans des configurations semblables.

Quelle que soit la politique coloniale de chacun, la perspective d'une influence communiste croissante en Afrique s'impose dans les années 1950. L'URSS fera de sa délégation permanente à l'ONU, dominée par les États-Unis²⁴, un des porte-voix de ces velléités²⁵. Echappant au cercle de la CF, la Guinée est rapidement assistée par des techniciens de l'Est, et apparaît comme une tête de pont soviétique en Afrique. Si l'URSS n'avait pas dressé un véritable plan de soviétisation de

19. Né en 1905 à Liège, Pierre Wigny obtient son doctorat en sciences juridiques après un passage aux universités de Liège, Strasbourg, Paris et Harvard. Il sera, en 1937, la cheville ouvrière du Centre d'Études pour la Réforme de l'État (CERE), dirigé par Maître René Marcq, sous la direction duquel Marcel-Henri Jaspar avait d'ailleurs songé à poursuivre une thèse en droit international. Le CERE rejette *grosso modo* toute forme de corporatisme, notion que l'on retrouve à bien des niveaux dans les courants de pensée d'avant-guerre. Ministre des colonies (1947-1950), des Affaires étrangères (1958-1961), de la Justice (puis la Culture Française) (1965-1968), il sera Professeur de droit constitutionnel à l'UCL-FUNDP, de 1963 à 1975. Il décède en 1986 (P. HARMEL, "Notice sur Pierre Wigny", in *Annuaire de l'Académie Royale de Belgique*, Bruxelles, 1988, p. 136-158). 20. Harold d'Aspremont-Lynden (1914-1967), sénateur PSC de 1961 à 1967, est ministre des Affaires africaines de septembre 1960 à avril 1961 (PAUL VAN MOLLE, *Le Parlement belge 1894-1969*, Ledeberg/Gand, 1969, p. 59). 21. FRANCK ORBAN, *La France et la puissance. Perspectives et stratégies de politique étrangère (1945-1995)*, Bruxelles, 2011, p. 211. 22. MAURICE VAÏSSE, *La puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1945*, Paris, 2008. 23. Ce droit sera réclamé par le Quai d'Orsay en février 1960, causant un mini-incident entre la France et la Belgique (VINCENT GENIN, "Un incident diplomatique oublié : la réclamation du droit de préemption de la France sur le Congo belge au printemps 1960", in *Revue d'histoire diplomatique*, à paraître en 2013). 24. ROBERT FRANK, "Sur la décolonisation dans les relations internationales", in ROBERT FRANK (dir.), *op.cit.*, p. 243-244. 25. PIERRE GROSSER, "De 1945 aux années 1980 : une efflorescence sur fond de Guerre froide et de décolonisation", in BERTRAND BADIE & GUILLAUME DEVIN (dir.), *op.cit.*, p. 34-35.

VINGTIÈME ANNÉE. — N° 814

Le numéro: 1 franc

VENDREDI 7 MARS 1930

Pourquoi Pas?

GAZETTE HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE VENDREDI
L. DUMONT-WILDEN — G. GARNIR — L. SOUGUENET



Marcel-Henry JASPAR

Caricature de Marcel-Henri Jaspars, par le célèbre illustrateur Jacques Ochs. À peine Jaspars s'était-il profilé sur la scène politique nationale comme l'espoir de la gauche libérale qu'il obtenait un substantiel article le présentant dans le Pourquoi Pas ?. (Pourquoi Pas ?, 7.3.1930)

l'Afrique, la crainte que le Congo, où l'on soupçonne des liens entre le MNC de Patrice Lumumba²⁶ et Conakry, ne soit le théâtre d'un deuxième "scénario guinéen", inquiète particulièrement la diplomatie belge²⁷.

Cette crainte est partagée par Paris, dont, sur d'autres dossiers, le point de vue converge avec celui de la Belgique. En effet, en 1960, Paul-Henri Spaak n'a pas encore rompu avec Paris sur la question du "préalable anglais" à toute Union politique européenne (juillet 1961), le rejet du "Plan Fouchet", venu de Paris, proposant une Europe des nations, et non supranationale, n'aura lieu qu'en mai 1962, tandis que les ruptures profondes que représenteront le veto gaullien à l'adhésion britannique au Marché Commun (1963) ou la crise européenne de la chaise vide (1965) sont encore lointaines. Ces deux signataires du Traité de Rome (1957) ne partageaient certes pas tout : retenons la "stupéfaction" de Spaak, en septembre 1958, devant le mémorandum gaullien visant à mettre fin à l'intégration militaire au sein de l'OTAN et à renégocier le monopole atomique américain²⁸. Mais, la bonne entente franco-belge face à la décolonisation, elle, ne semble pas compromise²⁹.

En février-mars 1960, dans le contexte de la Table ronde belgo-congolaise, préalable à l'indépendance, prévue le 30 juin, plusieurs agents du Quai d'Orsay confient aux Belges leur inquiétude de voir l'anarchie gagner le Congo, et déborder sur les territoires de l'ex-AEF. Si les Belges nourrissent les mêmes sentiments, ils n'ignorent pas que Jacques Foccart a envoyé des agents en Afrique centrale. Ceux-ci, souvent liés au SDECE, comptent dans leurs rangs de proches conseillers de l'abbé Fulbert Youlou, Président du Congo-Brazzaville (1958-1963), dont les autorités belges se méfient des desseins. En effet, Youlou est le pivot d'un réseau complexe (Quai d'Orsay-SDECE-SGC). Il ne dissimule pas ses "rêves d'Empire", tendant à reconstituer un État Bas-Congo, anticommuniste, englobant sa République, l'enclave portugaise de Cabinda et une zone indéterminée du Congo ex-belge, à partir du Stanley Pool³⁰. Or, ce nouvel État serait placé sous la tutelle de la France...

Pour Paris, une des conséquences de la Table ronde est la prise de conscience de la valeur de Patrice Lumumba. Jugé "habile" et "brillant", au contraire du *leader* Abako, et futur Président (1960-1965), Joseph Kasavubu³¹, "intègre" et

26. ANNE-SOPHIE GIJS, "Une ascension politique teintée de rouge. Autorités, Sûreté de l'État et grandes sociétés face au 'danger Lumumba' avant l'indépendance du Congo (1956-1960)", in *Revue belge d'Histoire contemporaine*, 2012/1, p. 11-58. 27. Wigny à Jaspas, 2.6.1959 (n° 1935); 11.6.1959 (n° 2062); Jaspas à Wigny, 9.10.1959 (n° 4751); 16.10.1959 (n° 4877) (AMAEB 13257). 28. MICHEL DUMOULIN, *Spaak*, Bruxelles, 1999, p. 561; MAURICE VAÏSSE, "Aux origines du mémorandum de septembre 1958", in *Relations internationales*, n° 58 (1989), p. 256-257. 29. Wigny à Jaspas, 11.6.1959 (n° 2062); Bousquet à Wigny, 27/7/1959 (s.n.) (AMAEB, n° 13257). 30. VINCENT GENIN, *L'ambassade...*, *op.cit.*, p. 159-170. 31. Joseph Kasavubu (1917 ou 1913-1969), élève de l'école normale, exerce la profession d'enseignant jusqu'à ce qu'il intègre la société Agrifor puis le service des finances du gouvernement colonial. Président de l'Alliance Bakongo (Abako) en 1955, militant en faveur de l'indépendance du Congo, il sera le premier Président du Congo indépendant (1960-1965) (GUIA MIGANI, *op.cit.*, p. 125).

“terne”, le Quai d’Orsay est dubitatif devant sa conception d’un Congo unitaire, au regard de la constellation d’ethnies sur place³². À Washington, l’ambassadeur de France Hervé Alphand³³ évoque la prochaine indépendance congolaise, en compagnie du Président de la *World Bank*, Eugen R. Black sr., ne tarissant pas d’éloges à l’égard des réalisations françaises en AEF et AOF, “supérieures (...) aux réalisations britanniques et belges”³⁴. À l’instar de l’administration Eisenhower, il estime que l’indépendance est précipitée³⁵. Il s’attend à un “tourbillon à la porte de l’ONU”³⁶.

La France sera partie prenante à ce “tourbillon”. La déclaration d’indépendance du Congo, le 30 juin 1960, est suivie de troubles. Le 11 juillet Moïse Tshombé³⁷ proclame la sécession de la province du Katanga, dont

les richesses minières représentent environ 65% du revenu congolais. Le Quai d’Orsay dresse un parallèle entre le Katanga et une éventuelle sécession du Bas-Congo, “qui morerait sur l’Angola et notre Congo”. “Notre Congo”³⁸, c’est-à-dire Brazzaville, dirigé par Fulbert Youlou, également demandeur d’un Empire Bas-Congo, piloté par Paris. Et si la situation évoluait différemment, en confiant ce territoire à Kasavubu ? Le Quai d’Orsay s’en inquiète et se livre à une critique des Belges, en des termes courants dans l’Hexagone : absence de formation d’élites au Congo, paternalisme et mauvaises communications sont les causes de l’anarchie. Cela témoigne également du fait que les projets de Youlou, bien connus de Paris, ont exercé une certaine pression sur l’esprit des agents français.

32. Mazoyer à Couve de Murville, 25.3.1960 (AMAEF-LC, DAL, CB 5-1). **33.** Hervé Alphand (1907-1994) entre à l’Inspection des Finances en 1930, à l’instar de son ministre, Maurice Couve de Murville. Conseiller économique de Mustapha Kemal, en vue de redresser les finances turques, il démarre dans la Carrière en 1936. Après avoir remis sa démission au Régime de Vichy en 1941, Alphand devient progressivement un proche du général de Gaulle et est chargé des Affaires économiques du Comité Français de Libération Nationale. Les questions coloniales ne lui sont pas étrangères, étant donné qu’il a dû, à plus d’une reprise, aborder la question algérienne et justifier l’attitude de la France à l’égard de l’OTAN, en tant que représentant de Paris à l’OTAN (1952-1954), à l’ONU (1955-1956) et à Washington (1956-1965). Ces trois postes successifs contribuent à en faire un diplomate atypique du niveau multilatéral. Il sera Secrétaire général du Quai d’Orsay jusqu’en 1972 (HERVÉ ALPHAND, *L’étonnement d’être. Journal 1939-1973*, Paris, 1977). **34.** Alphand à Couve de Murville, 30.6.1960 (DDF, 1960, t. I, n° 310). **35.** JOHN KENT, *America, the UN and decolonisation cold war conflict in the Congo*, Londres, 2010; MADELEINE G. KALB, *The Congo Cables. The Cold War in Africa. From Eisenhower to Kennedy*, New-York, 1982. **36.** Alphand à Couve de Murville, 30.6.1960 (DDF, 1960, t. I, n° 310). **37.** Issu d’une importante famille Lunda du Katanga, Moïse Tshombé (1919-1969), commerçant prospère dans les années 1950, s’implique, en marge, au sein du mouvement indépendantiste katangais CONAKAT (Confédération des Associations tribales du Katanga). Meneur de la sécession de sa province de juillet 1961 à janvier 1963, il doit, à sa résorption, prendre le chemin de l’exil, vers l’Espagne, avant de revenir au Congo, mais cette fois-ci à Léopoldville, en qualité de Premier ministre, à l’été 1964. De nouveau accusé de trahison par le pouvoir instauré en 1965 par le colonel Mobutu, Tshombé, après un second exil, meurt en 1969 dans des circonstances encore floues (MARK R. LIPSCHUTZ, R. KENT RASMUSSEN, *Dictionary of African Historical Biography*, Berkeley/Los Angeles, 1989, p. 289-290). **38.** Note de Jean Sauvagnargues, 13.7.1960 (AMAEF-LC, CB 5-1).



Le ministre des Affaires étrangères Pierre Wigny en compagnie de son confrère congolais Justin Bomboko, durant la déclaration de l'indépendance du Congo, le 30 juin 1960. (Photo J. Makula, Collection H. Guillaume, Liberaal Archief Gent)

Ralph Bunche, représentant à Léopoldville du secrétaire général de l'ONU, Dag Hammarskjöld, annonce que la question du Congo sera soumise au Conseil de sécurité. Le représentant de la France, Armand Bérard³⁹, estime que la position de Paris doit être définie au ministère. Toutefois, il avait sous-estimé la célérité de l'ONU à inscrire la question à l'ordre du jour du Conseil, le 13 juillet. Pressé par le temps, Paris s'en tient à des lignes assez larges : respect du traité d'amitié belgo-congolais du 29 juin, impliquant le maintien des troupes belges (5000 hommes) au Congo. Mais, manifestement, la France ignore que ce traité n'a pas encore été ratifié. Paris estime enfin que toute accusation d'agression adressée à la Belgique est "infondée"⁴⁰ et qu'il convient que, par extension, l'intervention de l'ONU n'apparaisse pas comme destinée à chasser les contingents belges⁴¹. Cette der-

nière position se maintiendra jusqu'à l'automne 1960. Le 14 juillet, une première résolution est votée, en faveur d'une intervention de l'ONU et d'un retrait des troupes belges; la France s'abstient⁴². Sous couvert de défendre le respect du traité d'amitié belgo-congolais, Paris est surtout réservé à l'égard de ce retrait, pouvant mener à une contamination de l'anarchie vers l'ex-AEF⁴³. Les premiers jalons de la position française sont donc posés.

La définition de celle-ci est jusqu'alors l'apanage du Quai d'Orsay. Toutefois les affaires africaines relèvent en partie de Jacques Foccart, parangon de la CF, favorable à une "Françafrique", en lien direct avec l'Élysée. C'est pourquoi l'ambassadeur de Belgique à Paris, Marcel-Henri Jaspar, obtient une audience du général de Gaulle, le 15 juillet⁴⁴. Il communique la position du Président à Jean Van den

39. Issu d'un milieu d'intellectuels, fils d'un sénateur, helléniste, et petit-fils du fondateur de la librairie Armand Colin, Armand Bérard (1904-1989) achève sa formation à l'École Normale Supérieure (promotion 1924, où il fréquente Jean-Paul Sartre, Raymond Aron ou Georges Canguilhem). Agrégé d'histoire et de géographie, il entre au Quai d'Orsay en 1931 et sera un des attachés d'André François-Poncet, à Berlin, jusqu'en 1936. Affecté au cabinet du ministre Yvon Delbos, sous le Front Populaire, en 1937, Bérard sera détaché, en 1940, auprès de la délégation française d'armistice à Wiesbaden. Membre du bureau clandestin des Affaires étrangères de Jean Chauvel, en 1943, ce diplomate en résistance, révoqué par Vichy, sera conseiller à Washington (1945-1949), avant de rejoindre, pour une troisième fois, François-Poncet, au Haut-commissariat français en Allemagne, jusqu'en 1955. Mais le poste qui le distinguera est celui de représentant permanent de la France à l'ONU (1959-1962). Bérard écrira de nombreux livres de souvenirs [HÉLÈNE MIARD-DELACROIX, *Question nationale allemande et nationalisme. Perceptions françaises d'une problématique allemande au début des années cinquante*, Lille, 2004, p. 37 et sv.; son témoignage sur ses débuts dans la Carrière, outre ses livres de souvenirs, in *Revue des études slaves*, 1979 (1-2), p. 217-220]. **40.** Couve de Murville à Bérard, 13.7.1960 (DDF, 1960, t. II, n° 20). **41.** Bérard à Couve de Murville, 14.7.1960 (*Idem*, n° 23). **42.** JEAN-BRUNO MUKANYA & SAMIR SAUL, "Cavalier seul : La France contre les interventions multilatérales durant la crise congolaise, 1960-1963", in *Relations internationales*, n° 142 (2010), p. 105. **43.** Couve de Murville à Bérard, 14.7.1960 (DDF, 1960, t. II, n° 24). **44.** Cet entretien sera évoqué dans des télégrammes ultrasecrets de Jaspar. Des passages entiers de ceux-ci seront publiés dans *La Libre Belgique*. Aux yeux de Jaspar, il s'agit d'une grave indiscretion du ministère, qui selon lui, tend à le discréditer auprès des autorités françaises [*La Libre Belgique*, 18.7.1960, p. 5; Jaspar à Lefebure, 19.7.1960 (AGR, FMHJ, n° 1064)].

Bosch⁴⁵, envoyé par le ministre des Affaires étrangères, Pierre Wigny, à Léopoldville, depuis le 2 juillet, et dont le séjour sera écourté début août par la rupture des relations diplomatiques entre Bruxelles et Léopoldville⁴⁶. De Gaulle est "pessimiste"⁴⁷. Il promet de soutenir le maintien des troupes belges⁴⁸. Quant à la sécession du Katanga, il conseille à la Belgique de ne pas la soutenir, au risque de prêter le flanc à l'accusation de néocolonialisme. Mais, à titre personnel, il n'a émis aucune réserve à l'égard de la sécession, et se soucie que le Katanga n'échoie pas aux Britanniques⁴⁹.

Après une première résolution au niveau multilatéral, et un échange au niveau bilatéral, une réunion des ministres des Affaires étrangères

des Six a lieu à La Haye, le 18 juillet. La Belgique y réagit énergiquement face à la sollicitation de Patrice Lumumba en direction de l'URSS, qu'il invite à intervenir⁵⁰. Wigny tente de rallier l'avis de Paris en soulignant qu'il existe un "jeu soviétique contre les bases belges afin de tourner les dispositifs de défense français et britanniques"⁵¹. Couve de Murville campe toutefois sur ses positions. Il est prudent à l'égard de toute reconnaissance du Katanga, dont les conséquences pourraient être préjudiciables aux États de la Communauté Française voisins du Congo (République Centrafricaine, Congo-Brazzaville)⁵². Il affiche une réserve que ne partage pas Wigny. En effet, celui-ci décide de réunir les ambassadeurs de France (Raymond Bousquet⁵³), de Grande-Bretagne (John

45. Né en 1910 - et décédé en 1985 -, Jean Van den Bosch, baron en 1965, a étudié le droit, l'histoire et les sciences politiques et diplomatiques à l'UCL. Attaché à Londres, Paris et Pékin avant-guerre, actif au Canada de 1940 à 1942, il représente la Belgique auprès du gouvernement luxembourgeois en exil à Londres de 1942 à 1944. Adjoint au Cabinet du Régent (1944-1948), aux côtés d'André de Staercke, Jean Van den Bosch occupera par la suite des postes en Orient, avant d'être Secrétaire général du Département (1959-1966). Éphémère ambassadeur à Léopoldville (1960), il sera envoyé à Londres et auprès de l'UEO (1966-1972). Il sera enfin Président de la Lloyd Bank International (CEGES, *Inventaire des papiers Jean Van den Bosch*, PV 31). Notons que Van den Bosch, à l'instar de de Staercke, subira une sensible mise à l'écart du Palais royal dans les années 1950, suite à son implication aux côtés du Prince-Régent. La diplomatie française avait particulièrement relevé ce fait, ainsi que la francophilie de Van den Bosch (né à Gand, comme de Staercke) [Bousquet au Ministre, 1.4.1958 (n° 554) (AMAEF-P, EUROPE-Belgique (1956-1960), n° 98, Série 11, sous-série 1, dossier 5)]. 46. JEAN VAN DEN BOSCH, *Pré-Zaïre. Le cordon mal coupé*, Bruxelles, 1986. 47. Jaspas à Van den Bosch, 15.7.1960 (tél. n° 1041) (AMAEB, n° 13598). 48. Jaspas à Wigny, 19.7.1960 (n° 3490) (*Idem*). 49. *Ibidem*; le Chef de Cabinet du roi Baudouin, René Lefebvre, rédige une note fort optimiste, le 16 juillet, dans laquelle il affirme que l'adhésion du Général à la sécession est acquise (*Documents parlementaires*, n° 312, 16/11/2001, p. 58; LUC DE VOS, EMMANUEL GÉRARD, JULES GÉRARD-LIBOIS & PHILIPPE RAXHON, *Les secrets de l'affaire Lumumba*, Bruxelles, 2005, p. 50). Sur la sympathie de De Gaulle à l'égard de Tshombé : ROGER FALIGOT & PASCAL KROP, *La piscine. Les services secrets français 1944-1984*, Paris, 1985, p. 254-255. 50. LUC DE VOS, EMMANUEL GÉRARD, JULES GÉRARD-LIBOIS & PHILIPPE RAXHON, *op.cit.*, p. 69. 51. Réunion des MAE des Six, 18.7.1960 (AMAEF-LC, Cabinet du ministre - Europe 1956-1960, n° 170). 52. Couve de Murville à Bérard, 21.7.1960 (*DDF*, 1960, t. II, n° 38). 53. Né en 1899, Raymond Bousquet entre dans la Carrière en 1925 après une licence ès Lettres et un diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie. Consul suppléant à Shanghai (1926-1927), secrétaire à Washington (1930-1933), il est assigné aux relations commerciales du Quai d'Orsay jusqu'en 1942. Membre du



Maurice Couve de Murville qui, après avoir occupé différents postes d'ambassadeur, devint ministre des Affaires étrangères de la France à partir de 1958, lors du retour du général De Gaulle. (Fonds iconographique, Archives du Ministère des Affaires étrangères, Paris)

Nichols⁵⁴) et des États-Unis (William Burden⁵⁵) en poste à Bruxelles. Le ministre rencontre l'assentiment de ses interlocuteurs, lorsqu'il envisage une "aide discrète" à Tshombé⁵⁶. Nous ignorons si Couve de Murville a eu vent de ces réunions. Enfin, Couve estime qu'il est prématuré d'attribuer la paternité de ces troubles à l'URSS. Doit-on y voir, deux mois après l'échec de la conférence au sommet de Paris, que certains voyaient comme un aboutissement de la coexistence pacifique Paris-Moscou, une opinion sincère ? Ou plutôt un refus de trop s'impliquer aux côtés de Bruxelles ? Cette dernière hypothèse n'est pas invraisemblable. En revanche, la France affirme que, s'il existe un lien de cause à effet avéré entre l'URSS et l'anarchie, une opération commune des Six serait envisageable⁵⁷.

Quant à la position de la Belgique à l'égard de la sécession katangaise, elle suscite de plus en plus d'interrogations chez les Français⁵⁸. Or, un conseil de cabinet se tient à Bruxelles, le 15 juillet. Il y est sans détours question d'une éventuelle reconnaissance

du Katanga par Paris et Londres. Il n'est en tout cas pas souhaitable de procéder à une reconnaissance *de iure* par la Belgique, de manière isolée. Il est décidé que la position officielle de la Belgique sera de considérer la sécession comme un problème à régler entre Africains, mais qu'"une reconnaissance légale par d'autres pays"⁵⁹ serait bien accueillie.

Une première réunion tripartite entre diplomates français, anglais et américains se tient à Paris, le 18 juillet. Chacun s'accorde sur la nécessité d'une présence militaire belge. Si aucun ne se résout à reconnaître Tshombé, Couve de Murville souligne que "l'attitude du gouvernement belge a sensiblement évolué. Vigoureusement en faveur de l'unité congolaise il y a quelques jours, M. Wigny parle aujourd'hui 'de ne pas prendre pour l'instant de position définitive'"⁶⁰. Le Français a-t-il eu vent de l'entretien Wigny-Bousquet-Nichols-Burden ? Une inflexion se fait jour chez les Belges. Toutefois, Paris, en cette fin juillet 1960, ne fait pas non plus preuve d'une parfaite transparence à l'égard de la

bureau d'étude clandestin des Affaires étrangères en 1943 (comme Armand Bérard), directeur général des Affaires administratives et sociales (1946-1949), il s'occupe ensuite des affaires allemandes et autrichiennes. Ambassadeur à Bruxelles (1956-1962), Bousquet termine sa carrière à Ottawa. Il décède en 1982 (*Annuaire Diplomatique et Consulaire*, Paris, 1965, p. 609). Notons que cet agent au gaullisme affirmé n'avait aucun lien de parenté avec René Bousquet, secrétaire général à la police du Régime de Vichy (1942-1943). **54.** Ambassadeur britannique à Bruxelles (1960-1963). **55.** William A. Burden (1906-1984) est ambassadeur américain à Bruxelles (1959-1961). **56.** CEHEC, FPW, M4, 19.7.1960. **57.** Réunion des MAE des Six, 18.7.1960 (AMAEF-LC, Cabinet du ministre – Europe 1956-1960, n° 170). **58.** Elle n'apparaît pas non plus avec clarté aux yeux de certains Belges, à l'instar du PSC/CVP Théo Lefèvre, qui s'adressera au Roi le 4 août 1960, en pleine crise gouvernementale. Il souligne le danger pour la Belgique d'avoir deux politiques congolaises/katangaises; l'une du gouvernement, et l'autre du Palais royal. À ses yeux, ce serait retomber dans les travers qui ont mené à la Question royale, close en 1950 (citée dans VINCENT DUJARDIN, *Pierre Harmel. Biographie*, Bruxelles, 2004, p. 291). **59.** LUC DE VOS, EMMANUEL GÉRARD, JULES GÉRARD-LIBOIS & PHILIPPE RAXHON, *op.cit.*, p. 49. **60.** Réunion franco-anglo-américaine, 18.7.1960 (*DDF*, 1960, t. II, n° 33).

sécession. Si le Quai d'Orsay se refuse à la reconnaissance *de iure*, les motifs de ce refus demeurent confidentiels. Or, pour Paris, au-delà de l'obstacle juridique, le principal frein est la crainte que ce geste n'ait un impact néfaste sur les zones limitrophes au Congo de l'ex-AEF⁶¹. La CF est encore fragile et connaît des lézards (Guinée, Mali). La France ménage les reliquats de son Empire.

Le 22 juillet, une deuxième résolution est votée à l'ONU. Sa teneur est proche de celle du 14. Face aux pays Afro-asiatiques, les Britanniques, les Français et les Italiens manquent de cohésion. Les récentes réunions à Six ou tripartite n'ont pas accouché de décisions concrètes. Cette volonté occidentale d'arriver à l'ONU dans un même esprit relève du défi. Persuadé qu'il pourrait obtenir un retrait de la résolution du 14, Pierre Wigny déchanté et se résout à voter "oui". Armand Bérard, à la demande du Belge, vote le projet⁶² : "en nous abstenant, nous nous

serions placé dans une situation difficile"⁶³. De, plus, à l'heure où il est de plus en plus question de traiter la problématique algérienne à l'ONU, Paris ne souhaite pas se lancer dans un isolement total. L'intervention de l'ONU est bel et bien entérinée.

Ce "oui" français, dont la portée n'est que tactique, est temporairement effacé par la prise de position du Premier ministre, Michel Debré, le 25 juillet, à l'Assemblée nationale. Il affirme alors son soutien inconditionnel à la Belgique⁶⁴. Le discours est fort bien accueilli à Bruxelles⁶⁵.

II. Une démarche à Six ? (août 1960)

Le Quai d'Orsay avait donc envisagé une intervention commune des Six. En dehors du bref entretien De Gaulle-Jaspar, l'avis du Chef de l'État reste encore une inconnue. C'est pourquoi André de Staercke⁶⁶, représentant de

61. Couve de Murville à Bérard, 21.7.1960 (*Idem*, p. 131); Communication téléphonique entre Bousquet et Schuurmans, 26.7.1960 (CEHEC, FPW, M4). 62. Par ailleurs, les 22 et 23 juillet, une crise éclate au sein du gouvernement. Le conseil de cabinet nomme Harold d'Aspremont Lynden à la tête de MISTEBEL et donne les coudées franches aux militaires (Gilson). Wigny estime que cette opération mènerait à un isolement de la Belgique. Désormais, il pense qu'il faut composer avec l'ONU. Cette querelle sera portée devant le Roi (LUC DE VOS, EMMANUEL GÉRARD, JULES GÉRARD-LIBOIS & PHILIPPE RAXHON, *op.cit.*, p. 56-57, 90-91). 63. Bérard à Couve de Murville, 22.7.1960 (*DDF*, 1960, t. II, n° 41). 64. *Journal Officiel*, 25.7.1960, p. 2204-2205. 65. Bousquet à Couve de Murville, 26.7.1960 (tél. n° 914) (CADN, amb.Bxl, série D, PO/122/D); Jaspar à Mme Bollack, 26.7.1960 (AGR, FMHJ, n° 235). 66. Docteur en droit de l'Université de Louvain et auteur d'une thèse sur le Conseil d'État belge, soutenue à Paris, André de Staercke (1913-2001), membre du Cabinet d'Hubert Pierlot en 1940, ne suit pas le gouvernement dans son exil, et ne le rejoint qu'en 1942. Durant la guerre, de Staercke noue d'importantes relations (Spaak, Churchill) et commence à manifester sa fascination pour le régime autoritaire d'Antonio Salazar, au Portugal. Notons que d'autres diplomates belges ne seront pas insensibles au salazarisme, comme Jacques Delvaux de Fenffe. Il sera Premier conseiller du Prince-Régent Charles, de 1944 à 1950, aux côtés de Jean Van den Bosch, secrétaire général du Département durant la crise congolaise. Inamovible représentant permanent de la Belgique auprès de l'OTAN (1948-1976), il quittera ce poste, se refusant à participer, lui, né dans la bonne société gantoise, à un examen de connaissances linguistiques. Il décède en 2001, peu avant la parution de ses mémoires (GINETTE KURGAN-HENTENRYK, "André de Staercke", in *Nouvelle Biographie Nationale*, t. 9, Bruxelles, 2007, p. 143-146; ANDRÉ DE STAERCKE, "Tout cela est passé comme une ombre". *Mémoires sur la Régence et la Question royale. Textes et documents*

la Belgique à l'OTAN, rencontre, le 28 juillet, le Secrétaire général de la Présidence, Geoffroy de Courcel⁶⁷, qui fut son homologue à l'OTAN de 1958 à 1959. De Staercke plaide pour que Tshombé jouisse d'un degré d'autonomie, malgré sa ferme opposition à toute reconnaissance de la sécession⁶⁸. À l'instar de Couve de Murville, Courcel⁶⁹ relativise l'implication directe des communistes dans la crise congolaise. L'entretien se clôt par des mots rassurants de de Staercke, arguant que la rupture des relations entre Bruxelles et Léopoldville est fictive⁷⁰. Cette minoration de la participation communiste est intéressante, étant donné que la France en fait un argument d'une non-intervention des Six. Lorsque Couve de Murville évoque cette intervention, il ne s'agit donc que de rhétorique.

Or, si la France agite cette intervention, sans vraiment la souhaiter, à Bruxelles, ce projet attire l'attention du roi Baudouin⁷¹. Le 30 juillet, Pierre Wigny et le Premier ministre PSC/CVP, Gaston Eyskens, se rendent au Château de Laeken. Le Roi souhaite cette démarche à Six. Cette piste lui a été suggérée par le ministre de la Défense nationale, Arthur Gilson. Wigny demande au Souverain : "Qu'offrons-nous aux Français dans le Congo ? Suffit-il de leur dire que cette réserve de matières premières ne peut échapper à l'Europe (...) ?"⁷². Le Marché commun ne bénéficie que de deux voix sur onze au Conseil de sécurité (Paris et Rome). *Ipsa facto* le Roi estime qu'il faut consulter le général De Gaulle⁷³. Wigny acquies-

édités par Jean Stengers et Ginette Kurgan Van-Hentenryk, Bruxelles, 2003; RAOUL DELCORDE, *Les diplomates belges*, Wavre, 2010, p. 73). **67.** Furnemont à Jaspard, 4.8.1960 (AGR, FMHJ, n° 732). **68.** JEAN STENGERS, "La reconnaissance *de jure* de l'indépendance du Katanga", in *Les Cahiers d'Histoire du Temps présent*, n° 11 (2003), p. 177, 185-186. **69.** Geoffroy Chodron de Courcel (1912-1992), docteur en droit, licencié ès Lettres, diplômé de l'École Libre en Sciences Politiques, débute dans la Carrière à Varsovie, en 1937. Chef de Cabinet du général De Gaulle (1940), puis directeur-adjoint (1943-1944), il est chargé des affaires d'Alsace-Lorraine en 1944-1945. Il retourne ensuite au Quai d'Orsay où il s'occupe de la section des accords bilatéraux à la Direction des Affaires Économiques et Financières (1951) puis de la Direction de l'Afrique-Levant (1953). Représentant permanent de la France à l'OTAN (1958-1959), Secrétaire général de la Présidence de la République (1959-1962), il occupe pendant une décennie (1962-1972) le poste d'ambassadeur à Londres. Secrétaire général du Quai jusqu'en 1976, Geoffroy de Courcel dirigera après 1984 l'Institut Charles de Gaulle (*Qui est Qui en France. Dictionnaire biographique 1989-1990*, Paris, 1989, p. 484; ÉRIC CHIARADIA, *L'entourage du Général de Gaulle : juin 1958-avril 1969*, Paris, 2011, p. 674). **70.** *Ibidem*; de Mérode à Wigny, 29.7.1960 (n° 3666) (CEHEC, FPW, M4). **71.** LUC DE VOS, EMMANUEL GÉRARD, JULES GÉRARD-LIBOIS & PHILIPPE RAXHON, *op.cit.*, p. 60-62. Une semaine plus tard, entre le 5 et le 10 août, éclate une crise gouvernementale. Le Roi avait suggéré à Eyskens de démissionner, pour confier l'exécutif à un cabinet d'affaires, dirigé par Paul-Henri Spaak et Paul Van Zeeland. Il est fort probable que le principal objectif du Souverain était d'opérer en faveur de la reconnaissance. Il convient de mentionner qu'un point capital séparait Spaak de Van Zeeland : le premier appelait la sécession de ses vœux, et non le second. Selon Emmanuel Gérard, le gouvernement belge a plaidé l'aide à la sécession, mais non sa reconnaissance *de jure*, sauf exceptions. Toute idée de reconnaissance disparaît selon lui le 9 août, lorsque l'ONUC pénètre au Katanga (MICHEL DUMOULIN, *op.cit.*, p. 588; VINCENT DUJARDIN & MICHEL DUMOULIN, *Paul Van Zeeland 1893-1973*, Bruxelles, 1997, p. 243; JEAN STENGERS, "La reconnaissance...", *op.cit.*, p. 191). **72.** De Mérode à Wigny, 29.7.1960 (n° 3666) (CEHEC, FPW, M4). **73.** *Ibidem*.



Marcel-Henri Jaspar, accompagné ci-dessus par son épouse Betty et son Premier Conseiller Werner de Mérode. (Photos AGR, Fonds M.-H. Jaspar, n° 2990)

ce⁷⁴. Le Roi se sentait investi d'une mission à l'égard du Congo⁷⁵. Wigny "cherche un appui plus ferme, plus décidé, plus courageux du côté de la France. Mais que veut-on exactement ? Notre objectif est-il vraiment une guerre coloniale que nous ferions après l'indépendance ? Ce serait une position pire que celle des Français en Algérie. Il faut garder l'esprit libre. Je vais aller à Paris pour sonder les Français. Si vraiment ils nous font des propositions intéressantes, nous aurions tort de négliger cette chance"⁷⁶.

Le 1^{er} août, Wigny rencontre Couve de Murville⁷⁷. Celui-ci se refuse à reconnaître la sécession, à laquelle il ne croit pas, mais consent à préserver les intérêts belges⁷⁸. La France ira-t-elle plus loin dans son soutien ? "La réponse décevra les extrémistes" lâche Wigny⁷⁹. La principale question, pour la Belgique, ce sont les concessions que Paris serait susceptible d'exiger, en cas d'acceptation d'une manœuvre à Six. Il ne semble pas faire de doute que la France tenterait d'obtenir plus de confédéralisme, moins d'intégration, dans le projet européen. Une perspective à laquelle Wigny, européiste convaincu, n'accéderait qu'avec amertume⁸⁰. Ou comment la question européenne s'invite dans le dossier colonial⁸¹.

En somme, si, de prime abord, la politique étrangère de la France abonde dans le sens de la Belgique, plusieurs lézardes se font jour : scepticisme à l'égard de Tshombé⁸², négligence de la question des bases et, *in fine*, refus français de condamner la "mollesse" américaine à l'ONU devant les attaques adressées aux Belges. Le plus important pour Paris est le respect du traité d'amitié belgo-congolais du 29 juin 1960, en vertu duquel des troupes belges peuvent intervenir au Congo, et, *in petto*, éviter tout débordement susceptible d'atteindre l'ex-AEF⁸³. Quant à la coopération à Six, elle semble évacuée, ainsi qu'une totale osmose franco-belge. Wigny notera, avec regret : "l'espérance était forte"⁸⁴.

III. Premier reflux français

Un autre exemple de la réticence française à soutenir *ouvertement* la sécession se manifeste dans le refus du Quai d'Orsay de rencontrer une délégation katangaise de passage à Paris, le 2 août. L'ambassade de Belgique tente d'organiser une rencontre entre ceux-ci et des représentants de la CF; en vain. Une instruction discrète du Quai d'Orsay avait enjoint lesdits représentants à ne pas s'y

74. CEHEC, FPW, M4, 30.7.1960. 75. MARK VAN DEN WIJNGAERT, LIEVE BEULLENS & DANA BRANTS, *België en zijn Koningen. Monarchie en macht*, Anvers, 2000, p. 336-337; JEAN STENGERS, *L'action du Roi en Belgique depuis 1831. Pouvoir et influence*, Paris/Louvain-la-Neuve, 1992, p. 179, 185-186. 76. CEHEC, FPW, M4, 30.7.1960. 77. PV du Conseil des Ministres de Belgique, 2.8.1960, p. 126-127. 78. *Ibidem*. 79. CEHEC, FPW, M4, 1.8.1960. 80. *Idem*, 30.7.1960. 81. Sur ce genre de questions : ÉTIENNE DESCHAMPS, "L'Afrique belge et le projet de Communauté politique européenne (1952-1954)", in ÉRIC REMACLE & PASCALINE WINAND (dir.), *America, Africa. L'Amérique, l'Europe, l'Afrique 1945-1973*, Berne, 2009, p. 307-323. 82. Jaspar à Mme Bollack, 5.8.1960 (AGR, FMHJ, n° 235). 83. Entretien Wigny-Couve de Murville, 1.8.1960 (DDF, 1960, t. II, p. 189-193). 84. CEHEC, FPW, M4, 1.8.1960; Note sur l'entretien Wigny-Couve de Murville, 1.8.1960 (DDF, 1960, t. II, p. 189-193).

rendre⁸⁵. En effet, les rencontrer ne serait-il pas reconnaître la sécession, et, par conséquent, pousser Bruxelles à en faire de même ? Ou donner à l'impression à Hammarskjöld qu'un rapprochement Bruxelles-Paris souhaite faire pression sur lui en vue d'accepter un Congo fédéral ? La manœuvre aurait pu mener à un affaiblissement de la position française à l'ONU. Or, celle-ci n'en a pas besoin : les techniciens français au Congo sont de plus en plus critiqués⁸⁶, étant donné qu'ils exercent leur fonction dans un cadre bilatéral. Paris souhaite préserver cet aspect bilatéral et son crédit à New-York, en vue de prochains débats⁸⁷.

Bien que globalement opposé à l'ONU, Paris, en août 1960, opère un léger reflux dans son soutien à la Belgique. À l'approche d'une éventuelle résolution relative au retrait des troupes belges du Katanga, Couve de Murville invite ses homologues britanniques et américains à la réserve⁸⁸. De plus, le Quai d'Orsay ne souhaite pas que la question de la forme future de l'État congolais fasse

l'objet d'un prochain débat à l'ONU. Donner son blanc-seing à ce genre d'initiative pourrait créer un précédent préjudiciable aux prochains débats sur l'Algérie⁸⁹, à l'heure où De Gaulle croit encore en l'intégration⁹⁰. Précisons toutefois que la France maintient son soutien à la Belgique dans un refus de voter le retrait des troupes belges du Katanga. Si cette opinion est moins prégnante dans sa délégation à l'ONU, lors d'une réunion tripartite Paris-Londres-Washington (8 août), les Trois s'accordent sur cette question (même le conseiller d'ambassade américain Cecil B. Lyon, dont, à plusieurs reprises, le point de vue diverge sensiblement de Cabot Lodge, délégué américain à l'ONU, plus défavorable aux Belges)⁹¹.

Ce dernier exemple montre que le contexte de la consultation tripartite impose une moins grande pression aux diplomates, au contraire de l'ONU, où les positions sont souvent plus manichéennes. Mais aucune consultation tripartite n'a encore accouché d'une prise de position commune à l'ONU.

85. De Mérode à Wigny, 3.8.1960 (tél. n° 1190) (AGR, FMHJ, n° 2564); CEHEC, FPW, M4, 4.8.1960. **86.** Couve de Murville à Alphand, 6.8.1960 (DDF, 1960, t. II, n° 63). **87.** La volonté de sauver le bilatéral est particulièrement aiguë dans le contexte d'entretiens franco-américains. Washington estime que toute aide en direction du Congo doit s'effectuer par le canal de l'ONU. Hervé Alphand estime que cette volonté de supprimer le bilatéral est le témoignage de la méconnaissance américaine de l'Afrique, mais aussi de la nécessité pour les démocrates de séduire l'électorat noir, en vue des présidentielles de novembre 1960. Cet impact de l'électorat noir sur la politique africaine des États-Unis mériterait une étude approfondie. Le premier directeur des *African Affairs*, en 1961, ne sera-t-il pas G. M. Williams, Gouverneur sortant du Michigan, État à forte population noire ? [Alphand à Couve de Murville, 26.8.1960 (DDF, 1960, t. II, n° 85); PIERRE-MICHEL DURAND, *L'Afrique et les relations franco-américaines des années soixante. Aux origines de l'obsession américaine*, Paris, 2007, p. 77-81]. **88.** Couve de Murville à Bérard, 7.8.1960 (DDF, 1960, t. II, n° 65). **89.** Couve de Murville à Bérard, 8.8.1960 (*Idem*, n° 66). **90.** Sur ces questions : MAURICE VAÏSSE (dir.), *De Gaulle et l'Algérie 1943-1969*, Paris, 2012. **91.** Réunion tripartite, 8.8.1960 (DDF, 1960, t. II, n° 68). Sur l'activité de Cabot Lodge : RICHARD. P. STEBBINS (ed.), *Documents on American Foreign Relations. 1960*, New-York, 1961, p. 351-394. La volonté de rapprocher les points de vue français et américain avait été exprimée par l'ambassadeur américain à Bruxelles, William Burden, à Hervé Alphand (HERVÉ ALPHAND, *op.cit.*, p. 338).



Le général de Gaulle, saluant d'une manière bien à lui la foule lors d'une visite à Nantes en septembre 1960. (Archives municipales Ville de Nantes)

Dans la conférence de presse qu'il donnera le 5 septembre 1960, le général De Gaulle attribuera d'ailleurs à l'échec de la tripartite l'aggravation de la crise congolaise⁹². Peu après, le secrétaire d'État Christian Herter confiera aux Français que ces tripartites ne sont d'aucune utilité, en grande partie à cause de la France qui, à ses yeux, ne propose rien⁹³. C'est pourquoi les États-Unis vont de plus en plus arriver à l'ONU sans avoir au préalable consulté Paris.

Ce reflux du soutien français a été perçu par certains agents belges, comme Marcel-Henri Jaspar. Le refus de recevoir les délégués katangais à Paris était régi par le souci de ne pas mécontenter les pays de la CF⁹⁴. Désormais, Paris est un "allié raisonnable" de la Belgique. Cet état d'esprit est mis en pratique lorsque Bruxelles demande à la France de préserver ses intérêts au Congo. La requête est certes acceptée, mais moyennant une compensation pécuniaire, un droit de regard français sur le remplacement des consuls belges au Congo et, plus interpellant, l'interdiction pour Bruxelles d'ériger un Consulat général à Léopoldville⁹⁵. La France accepte de fournir ce service, mais elle ne souhaite pas faire double-emploi avec une représentation belge officielle⁹⁶. Or, la période est trouble quant à notre présence au Congo : suite à la rupture des relations diplomatiques, Jean Van den Bosch a dû rentrer en Belgique, tandis que la mission de Robert Rothschild au Katanga

(MISTEBEL) n'est pas encore active. Jaspar, irrité de ces exigences hexagonales, s'assure que le Consul de France à Léopoldville, Pierre Charpentier, soit toutefois en contact permanent avec Bruxelles⁹⁷.

IV. Aider le Katanga ? La question de l'unité (août-septembre)

Dès la mi-août 1960, la France se tient à distance de l'ONU et de la Belgique. La crainte d'une internationalisation systématique des affaires coloniales est un souci croissant. Lorsque Patrice Lumumba invite l'ONU à s'ingérer dans les affaires intérieures des territoires (ex-) colonisés, Paris, en gardant toujours à l'esprit son "fardeau" algérien, affiche qu'elle émettra son *veto* à une telle résolution. Le mandat de l'Organisation ne peut être trop élargi. La réticence française à l'égard de ce regain d'ingérence est d'autant plus motivé que, depuis quelques jours, Paris a *directement* pris pied dans l'affaire congolaise, en se chargeant de préserver les intérêts belges⁹⁸. Ce souci de prendre du recul est également alimenté par le fait que des bruits ont couru au sujet d'un éventuel geste de la France en faveur de la sécession du Katanga, qu'elle s'est gardée de soutenir jusqu'alors. Couve de Murville, le 20 août, avertit Bérard : "Vous ne devez pas non plus donner l'impression que nous prenons en quelques manières que ce soit, position en faveur du Katanga"⁹⁹. Ce ton

92. CHARLES DE GAULLE, *Mémoires d'espoir. Allocutions et messages*, Paris, 1999, p. 691-692.

93. HÉRVÉ ALPHAND, *op.cit.*, p. 340. 94. Jaspar à Mme Bollack, 5.8.1960 (AGR, FMHJ, n° 235).

95. Communication téléphonique entre de Mérode et de Lannoy, 5.8.1960 (CEHEC, FPW, M4); Jaspar à Wigny, 9.8.1960 (tél. n° 1231) (AGR, FMHJ, n° 2565). 96. Jaspar à Wigny, 10.8.1960 (tél. n° 1241) (AGR, FMHJ, n° 2565). 97. Jaspar à Wigny, 9.8.1960 (tél. n° 1231) (*Idem*).

98. Bérard à Couve de Murville (DDF, 1960, t. II, n° 76). 99. Couve de Murville à Bérard (*Idem*, n° 80).

est pour le moins ambigu. Rappelons qu'en août, Tshombé fait une première fois appel au colonel Roger Trinquier¹⁰⁰, vétéran de l'Indochine et de l'Algérie, afin de prendre en main la gendarmerie katangaise¹⁰¹. Cette proposition est-elle parvenue au gouvernement français ? L'hypothèse n'est pas improbable, étant donné que Trinquier était l'ancien supérieur à la Légion étrangère du ministre de la Défense, Pierre Messmer.

Malgré le rejet affiché par la France de toute reconnaissance du Katanga, celui-ci se tourne de plus en plus vers elle. Le conseiller d'ambassade français à Tel-Aviv, Louis Dallier, a reçu trois visites impromptues (24-28 août 1960) du Président Youlou, craignant une montée en puissance de Lumumba. Depuis le 15 août, Youlou est officiellement Président, ce qui renforce sa position et confirme son orientation anti-lumumbiste¹⁰². Au cas où

Lumumba se rendrait maître de l'ancienne possession belge, "ce dernier tournera aussitôt ses regards avides vers la rive septentrionale du fleuve"¹⁰³. Soutenu selon lui par Moscou (assertion devant laquelle le Quai d'Orsay a toujours affiché sa réserve), il n'en est qu'un bras armé destiné à désintégrer la CF. Mais, Paris n'accuse pas publiquement Lumumba de collusion avec Moscou à l'ONU, de peur que les pays Afro-asiatiques, l'URSS et, par d'autres voies, Lumumba, ne compromettent la sauvegarde des intérêts belges. C'est en tout cas la version de la France officielle. Mais les opposants de Paris disposent-ils d'éléments sur les démarches de Tshombé en sa direction ? Youlou souhaite mettre en garde le Quai d'Orsay, avec lequel il est en lien par le biais de son conseiller et informateur officieux de Couve de Murville, l'avocat Jacques Croquez¹⁰⁴. Tshombé vient de recevoir de Brazzaville une aide de quatre

100. Né en 1908, il rejoindra le Katanga à l'automne 1960 avec le blanc-seing de Pierre Dabiezies, chargé des affaires katangaises au Cabinet Messmer. Le Quai d'Orsay avait émis de fortes réserves sur ce recrutement. Il fera partie des "Affreux", mercenaires français ayant damé le pion aux soldats belges du Katanga, durant plusieurs mois. Après un enchaînement de différends avec ceux-ci, Trinquier reprendra le chemin de la France. Délaissés par Tshombé en août 1961, les derniers éléments de ces mercenaires seront définitivement éradiqués par l'ONUC, en décembre 1962 (Agir ici-Survie, *Dossiers noirs de la politique africaine de la France n° 9 : France-Zaire-Congo. Échec aux mercenaires*, Paris, 1997, p. 22-23; JEAN-BRUNO MUKANYA & SAMIR SAUL, *op.cit.*, p. 110; ROGER FALIGOT & PASCAL KROP, *op.cit.*, p. 256-257).

101. À la même époque, l'activiste anticommuniste liégeois Pierre Joly propose à Tshombé de réorganiser la gendarmerie katangaise. Devant la perplexité des conseillers de Tshombé, ce dernier est expulsé du Katanga le 12 août 1960 (FRANCIS BALACE, "Pierre Joly, le passeur d'illusions. Faux activiste ou vrai barbouze ?", in OLIVIER DARD (dir.), *Doctrinaires, vulgarisateurs et passeurs des droites radicales au XX^e siècle (Europe-Amérique)*, Berne, 2012, p. 72). **102.** Au même moment, diverses sources d'anticommunisme se cristallisent au Congo. Suite à la fermeture de l'ambassade belge à Léopoldville, le consulat de Brazzaville fera office de pivot, sous la direction du consul Marcel Dupret, en faveur de la révocation de Lumumba (LUC DE VOS, EMMANUEL GÉRARD, JULES GÉRARD-LIBOIS & PHILIPPE RAXHON, *op.cit.*, p. 115-118). Le collaborateur de d'Aspremont Lynden à MISTEBEL est Robert Rothschild. Il s'était rendu au Quai d'Orsay (fin août) afin de s'assurer du soutien de la France au consulat de Brazzaville [Van den Bosch à Jaspas, 30.9.1960 (AGR, FMHJ), n° 260]; ROBERT ROTHSCHILD, *Un Phénix nommé Europe. Mémoires 1945-1995*, Bruxelles, 1997, p. 252 et sv.]. **103.** Dallier à Couve de Murville, 31.8.1960 (AMAEF-LC, DAL, CB-5-1). **104.** CHARLES-ANDRÉ GILIS, *Kasa-Vubu au cœur du drame congolais*, Bruxelles, 1964, p. 143; VINCENT GENIN, *op.cit.*, vol. 1, p. 165, 174, 220; LUC DE VOS, EMMANUEL GÉRARD, JULES GÉRARD-LIBOIS & PHILIPPE RAXHON, *op.cit.*, p. 122-123.



Pierre Wigny en juillet 1956 lors d'une garden-party organisée en l'honneur du 50^e anniversaire de l'UMHK (Union minière du Haut-Katanga) qui, quelques années plus tard, jouera un rôle déterminant dans la tentative de sécession du Katanga.
(Photo Cegesoma, n° 122764)

millions de Francs CFA. C'est insuffisant. Il en faudrait vingt. Par le biais de Youlou, Tshombé fait donc appel à la France. Louis Dallier ne sait que répondre. Le collaborateur de Jean Sauvagnargues, à l'Afrique-Levant, note : "Je suis d'avis de ne pas nous mêler de cela. Que fait la Communauté ?"¹⁰⁵. Peu après, la Direction notera que la France n'a pas à soutenir la sécession, au risque de provoquer la naissance d'un bastion communiste à Stanleyville¹⁰⁶.

En parallèle, en Belgique, le désir de soutenir la sécession, de manière officieuse, est de plus en plus intense. La désignation d'Harold d'Aspremont-Lynden à la tête du ministère des Affaires africaines, le 5 septembre, représentera un élément de poids dans ce virage pro-katangais¹⁰⁷.

Le 13 septembre, une réunion franco-belge se tient à l'Élysée. On y retrouve Charles De Gaulle et Maurice Couve de Murville, d'une part, Gaston Eyskens et Pierre Wigny, d'autre part¹⁰⁸. On s'accorde sur la volonté d'instituer de régulières consultations bilatérales. Eyskens plaide pour l'unité congolaise, dans un cadre fédéral. Cette question est la seule à laquelle De Gaulle réagit¹⁰⁹. Eyskens a-t-il voulu le

sonder quant à son opinion sur le Katanga, en lui expliquant que la solidarité Paris-Bruxelles devait se couler dans un soutien total au Président Kasavubu, qui vient de remplacer le Premier ministre, Lumumba, par Joseph Iléo¹¹⁰ ? L'attitude de la France face au Katanga pose question. En effet, *Radio-Liberté*, onde clandestine de Brazzaville, s'était opposée à Lumumba; des bruits avaient attribué à la France le pilotage de ces opérations. Il est vrai qu'au cours du mois d'août, Paris s'était de plus en plus inquiétée de l'évolution de Lumumba, tout en se gardant de l'accuser de collusion avec Moscou, plus par tactique que par conviction. Une implication éventuelle de la France dans la disgrâce du *leader* MNC reflue jusqu'à l'ONU. Le 10 septembre, Lumumba accuse Paris de soutenir Élisabethville. Ce qui fera dire à Pierre Charpentier, représentant français à Léopoldville : "Je crains que nous ne nous soyons créé un ennemi qui, le cas échéant, ne nous ménagera pas"¹¹¹.

En marge du Katanga ou de la sauvegarde des intérêts belges par la France, une question qui prend chaque jour de l'importance est la forme que le Congo adoptera dans l'avenir. Le Quai d'Orsay n'avait pas souhaité que cette question soit abordée à l'ONU. La

105. Dallier à Couve de Murville, 31.8.1960 (AMAEF-LC, DAL, CB-5-1). **106.** Note DAL, tripartite, 16.9.1960 (AMAEF-LC, AF 7-2-4). **107.** Le subordonné du ministre au Katanga, Robert Rothschild, estime que cette province doit être "la plateforme de départ de notre future influence au Congo et que, si nous détruisons cette plateforme par des mesures trop hâtives de rapprochement avec Léopoldville, nous risquons de perdre sur les deux tableaux" [Rothschild à d'Aspremont Lynden, 14.9.1960 (AGR, FHAL, n° 106)]. **108.** GASTON EYSKENS, *De Mémoires*, Tielt, 1993, p. 601; Bousquet à Couve, 8.9.1960 (tél. n° 1352) [AMAEF, EUROPE-Belgique, Presse et Information (1956-1960), n° 104, série 11, sous-série 5, dossier 2]; Bousquet à Wigny, 13.9.1960 (CEHEC, FPW, C6). **109.** Mémorandum, conversation du 13.9.1960 (AGR, FMHJ, n° 2539). **110.** Lumumba est arrêté le 12 septembre. Le 14, le colonel Mobutu s'arroge les pleins pouvoirs. S'en suit une période particulièrement confuse, où s'opposent partisans de Mobutu, "modérés" de Kasavubu et lumumbistes (JEAN-CLAUDE WILLAME, *Patrice Lumumba. La crise congolaise revisitée*, Paris, 1990, p. 438 et sv.). **111.** Charpentier à Couve de Murville, 14.9.1960 (DDF, 1960, t. II, pp. 316-317).

favorable de Paris pour une formule fédérale semble partagée par Gaston Eyskens, bien que, officiellement, un Congo unitaire reste la voie défendue. En effet, à Paris, l'unité est progressivement considérée comme un "mythe onusien", dont les principes séduisent la CF, ne souhaitant pas qu'un éclatement du Congo soit un précédent amorçant sa propre désintégration¹¹². C'est également pour cette raison que Paris défend officiellement l'unité, afin de préserver ses relations avec la CF. Cette crainte de créer un précédent éventuellement applicable à la CF semble être le principal argument du Quai d'Orsay pour ne pas reconnaître le Katanga. Tandis que De Gaulle, dans une veine classique, n'appelle pas cette reconnaissance de ses vœux, de peur que le Katanga ne s'allie à la Rhodésie du Nord et échappe à la sphère d'influence francophone¹¹³. Cette défense de l'unité congolaise représente donc, à plus d'un titre, une nécessité politique.

Une autre nécessité politique pour la France, qui va s'accroître depuis la mi-août 1960, est de ne pas s'isoler à l'ONU dans une défense trop poussée de la Belgique au Congo. L'aggravation de la situation politique en septembre (renforcement de la sécession de Tshombé, sécession d'Albert Kalondji, dans le Sud-Kasaï, investiture du faible gouverne-

ment d'Iléo) pousse Paris à plus de prudence. Il est décidé qu'aucune démarche occidentale en marge de l'ONU ne doit avoir lieu, au risque de provoquer de longs débats au Conseil de sécurité, et de susciter une nouvelle diatribe soviétique à l'encontre de l'OTAN¹¹⁴. Tout projet d'intervention à Six ou à Trois s'avère inenvisageable. Le Congo doit être soumis à la tutelle de l'ONU exclusivement¹¹⁵.

V. Le facteur algérien (octobre-décembre)

Ces nécessités de la politique étrangère de la France - aucun soutien au Katanga, tutelle de l'ONU, préservation des intérêts belges moyennant concessions etc. - contribuent à conscientiser Bruxelles au sujet d'un attiédissement de son allié français. D'octobre à décembre 1960, Paris se montrera plus discret au Conseil de sécurité¹¹⁶. Le Quai d'Orsay adopte une posture complexe à l'égard de Lumumba, déchu de son poste : "Je crois personnellement que la France ne désire nullement le retour au pouvoir de M. Lumumba mais qu'en revanche, à la veille du débat algérien, Paris veut éviter à tout prix d'être accusé de s'immiscer dans les affaires intérieures du Congo en prenant parti pour M. Iléo contre le leader MNC¹¹⁷", souligne

112. Note DAL, tripartite, 16.9.1960 (AMAEF-LC, AF 7-2-4). **113.** En août 1960, l'ambassadeur américain à Bruxelles, William Burden, avait déjà confié à Hervé Alphand son opinion sur la peur de perdre le Katanga au bénéfice de la Rhodésie. Quant à l'argument du précédent, il est relayé par le diplomate Claude Lebel (HERVÉ ALPHAND, *op.cit.*, p. 338). Sur Lebel : JEAN BAILLOU (dir.), *Les Affaires Étrangères et le corps diplomatique français*, t. II, Paris, 1984, p. 691, 696; CHARLES CHRÉTIEN, *Les voies de la diplomatie. Affaires Étrangères...*, Paris, 2010, p. 75-76. Sur la Rhodésie : DONALD LOWRY, "The Impact of Anticommunism on White Rhodesia Political Culture, ca. 1920-1980", in *Cold War History*, 2007/2, p. 169-194. **114.** Dejean à Couve de Murville, 29.9.1960 (DDF, 1960, t. II, n° 147). **115.** Note DAL, tripartite, 16.9.1960 (AMAEF-LC, AF 7-2-4). **116.** JEAN-BRUNO MUKANYA & SAMIR SAUL, *op.cit.*, p. 109. **117.** Jaspas à Wigny, 10.10.1960 (tél. n° 1622) (AMAEF, n° 13598).

Jaspar. À Bruxelles, les agents français évitent les Belges¹¹⁸. Le ministre PSC/CVP de la Coordination économique, André Dequae, s'étonne de cette "fraîcheur" française, après un début de crise où Paris a montré "tant de sympathie à l'égard des positions belges". Il lui reproche une "attitude réticente", évitant de se joindre à la curée contre Lumumba, alors qu'il a été révoqué et que les Américains ont renforcé leur critique à son égard. Il suggère à l'ambassadeur belge à Paris de rencontrer Couve de Murville afin de redresser cette situation¹¹⁹. Cette proposition fut sans suite.

La diplomatie française progresse sensiblement sur diverses questions, ou opère des volte-face. La première de celles-ci concerne la tutelle exclusive de l'ONU sur le Congo et la sécurisation de l'Afrique, mise en avant dans une note américaine du 28 septembre, à l'ONU. L'impact de cette note a été amplifié par le renforcement de la position de Washington, suite à la reconduction de la politique d'Hammar skjöld, et une rupture entre l'URSS, totalement isolée, et les pays afro-asiatiques¹²⁰. Éphémèrement défendue par Paris, cette toute puissance de l'ONUC ne trouve plus de grâce à ses yeux. Ce serait un "déli" de l'action de la France dans les ex-AEF et AOF. Toutefois, Paris est toujours freiné par une épée de Damoclès : la question algérienne. Il ne peut se permettre d'opposer son veto à la note américaine, sous peine

d'être assimilé à l'URSS. Le Quai d'Orsay organise donc, le 31 octobre, une conférence à Six. Pierre Wigny souligne que la MISTEBEL n'était pas une entité favorable à la sécession. Or, il n'en est rien¹²¹. Il s'attaque ensuite à la reconduction du secrétaire général de l'ONU, auquel il reproche de souhaiter le rétablissement de Patrice Lumumba. Bruxelles avait d'ailleurs reproché à Paris de ne pas adopter une position assez ferme à l'égard de son éventuel retour. La France n'a jamais ouvertement accusé Lumumba d'être un communiste, pour des raisons exposées plus haut. Il semble que Wigny tente d'infléchir à nouveau Paris lorsqu'il avance : "Est-il communiste ? Il est difficile de l'affirmer. Mais ce qui est sûr, c'est qu'il fait le jeu du communisme". Le ministre dissimule mal sa sympathie à l'égard de Tshombé, de plus en plus soutenu par Bruxelles depuis septembre, au contraire de Paris, où s'opère un mouvement inverse¹²².

À l'issue de cette réunion des Six, si chacun s'accorde sur un rejet de la note américaine, l'intervention de Wigny partage les Cinq : Paris et Rome, bénéficiant de voix délibératives au Conseil de sécurité, demandent à Bruxelles de préciser sa position sur le Katanga. La politique katangaise de la Belgique reste une inconnue pour Paris, depuis juillet 1960. Cette ambiguïté est d'ailleurs synthétisée par la prise de parole de Wigny : tantôt il loue

118. Bousquet à Lucet, 4.11.1960 (CADN, ambBxl, série D, 122/PO/D, n° 81). **119.** Dequae à Jaspar, 14.10.1960 (n° 3379) (AGR, FMHJ, n° 2565). **120.** Note DAL, 10.10.1960 (*DDF*, 1960, t. II, n° 163). **121.** Pierre Wigny se garde de préciser que la MISTEBEL de Rothschild a été relevée en octobre par le Bureau-Conseil de René Clémens, professeur liégeois et ultra-katangais. Sur lui : *Livre Bleu. Recueil biographique*, Bruxelles, 1950, p. 82; NATHALIE GROGNA, *L'action de l'Université de Liège au Katanga*, mém.lic. en histoire, ULg, Liège, 1986-1987, p. 156-177; MICHEL DE COSTER, *Séjours insolites au Congo*, Paris, 2009, p. 25 et sv. **122.** Conférence des Six, 31.10.1960 (AMAEF-LC, EUROPE-Belgique, 1956-1960, Questions internationales, n° 170).



Le ministre des Affaires étrangères Pierre Wigny installé derrière son bureau, en train de parcourir un dossier (Photo archives Ministère des Affaires étrangères)

l'impartialité des Belges, tantôt il souligne que Tshombé serait un point de départ au retour de l'ordre. Dans ces conditions, Paris ne peut s'engager aux côtés de Bruxelles¹²³.

La donne évolue à l'ONU, fin 1960. Dag Hammarskjöld est de plus en plus réservé à l'égard d'un rétablissement de Lumumba, thèse qu'il avait défendue durant plusieurs semaines, et la France gage qu'en contrepartie du renforcement américain, sa position pourrait prochainement prendre du poids, grâce à l'entrée à l'ONU de plusieurs pays de la CF. Le changement de cap du secrétaire général est en grande partie dû à la naissance d'une rébellion, en novembre 1960, dans la région de Stanleyville, où le lumumbiste Antoine Gizenga a pris le pouvoir¹²⁴. Il n'était plus possible pour "Monsieur H." de soutenir Lumumba¹²⁵.

Le mois de décembre est marqué par la crainte d'assister à un renforcement de la rébellion de Gizenga¹²⁶ et par la prochaine réunion qui aura lieu en janvier, à Casablanca, où se réuniront des partisans d'un retour de Lumumba. Ce rassemblement fait pièce à la confé-

rence de Brazzaville (15-19 décembre), regroupant les pays africains ouverts à l'Occident. La diplomatie française ne sous-estime pas la menace Gizenga : ne risque-t-il pas d'être rejoint par des membres du Groupe de Casablanca (Maroc, Guinée, Égypte etc.), dont les contingents actifs dans l'ONUC seraient susceptibles de rallier la rébellion ? Pour parer à d'éventuels troubles dans la CF, Paris agit en deux sens. D'une part, il travaille en faveur d'un renforcement de l'ANC, nouveau *leitmotiv* du Quai d'Orsay¹²⁷. Cette volonté poursuit la ligne, suivie depuis septembre 1960, selon laquelle il est indispensable de donner du poids à Kasavubu, qui, selon Paris, a été freiné par l'ONUC dans l'exercice de son pouvoir. Londres et Washington ne se rallient pas à cette accusation. Quant à l'attitude de Bruxelles, elle apparaît maladroite. En maintenant sa politique ambiguë de soutien souterrain à Tshombé, tout en ménageant Kasavubu par une assistance technique "trop voyante"¹²⁸, Bruxelles déforce le second par ce manque de discrétion¹²⁹, tandis que le soutien officieux porté au premier déforce les Belges.

123. La neutralité de la Belgique face à la sécession est d'autant plus controversée que Jaspas affirme avoir reçu des instructions en faveur du Katanga; cela créera divers incidents (Jaspas à Wigny, 28.11.1960 (n° 5484) (AGR, FMHJ, n° 2566); Van Offelen à Jaspas, 9.11.1960 (AGR, FMHJ, n° 2565); Jaspas à Wigny, 1.12.1960 (tél. n° 2040)). **124.** La République libre du Congo est officiellement investie du 2 décembre 1960 au 2 août 1961 (ISIDORE NDAYEL È NZIEM, *Nouvelle histoire du Congo. Des origines à la République Démocratique*, Bruxelles, 2009, p. 481). **125.** Bérard à Couve de Murville, 25.11.1960 (AMAEF-LC, DAL, CB 5-1-4). **126.** SERGEI MAZOV, "Soviet Aid to the Gizenga Government in the Former Belgian Congo (1960-1961) as Reflected in Russian Archives", in *Cold War History*, 2007/3, p. 425-437. **127.** Entretiens tripartites franco-anglo-américains, 15.12.1960 (DDF, 1960, t. II, n° 274); Couve de Murville à de Juniac (ambassadeur à Addis-Abéba), 27.12.1960 (*Idem*, n° 298); Couve de Murville aux postes de Paris, Londres et Washington, 27.12.1960 (*Idem*, n° 299). **128.** Couve de Murville à divers représentants français, 29.12.1960 (AMAEF-LC, DAL, CB 5-1). **129.** Les relations belgo-congolaises sont rompues de juillet 1960 à décembre 1961. Cette assistance fournie par des techniciens belges s'effectue donc dans le cadre de l'ONU. Pour qu'une assistance technique et militaire belgo-congolaise, soit envisageable, il faut attendre l'Arrangement belgo-congolais du 28 juin 1963 (CATHERINE COQUERY-VIDROVITCH, ALAIN FOREST & HERBERT WEISS, *Rebellions-révolution au Zaïre 1963-1965*, Paris, 1987, p. 12-13).

D'autre part, dans la foulée de la conférence de Brazzaville, l'organisation d'une meilleure coopération avec la CF est l'objet de plusieurs réunions, en décembre 1960. Pour la France, de bons conseils en la matière sont à glaner chez les Britanniques et leur *Special Commonwealth Africa Assistance Plan*, instaurant un système d'assistance technique entre anciens et nouveaux États du Commonwealth¹³⁰. Michel Debré évoquera avec le Président ivoirien Félix Houphouët-Boigny la nécessité d'une Organisation liant la France et la CF¹³¹. La création de l'UAM, en septembre 1961, posera les premiers jalons de cette coopération, mâtinée de néo-impérialisme¹³².

VI. Le poids de la Communauté française (janvier 1961)

La conférence de Casablanca des 3-7 janvier 1961 n'aboutit pas à un programme d'action précis en Afrique centrale. Paris est rassuré¹³³. Les exigences de la conférence, pour le Congo, manquent de souplesse : arrestation de Mobutu, expulsion des Européens et rétablissement de Lumumba. La volonté de renforcer l'ANC reste un objectif prépondérant pour la France, seule à sou-

ligner cet aspect militaire, afin de vider de son sens la présence de l'ONUC. Kasavubu doit installer un nouveau gouvernement par décret. Une table ronde est prévue en février 1961, en vue de ressouder les Congolais et de clarifier la répartition des pouvoirs. Paris n'y croit pas. Une petite "victoire" occidentale a été la venue d'une délégation de Kasavubu à l'ONU. Mais, si son pouvoir est contesté, Paris risquerait d'être discrédité auprès de la CF, dont on ne peut prévoir l'attitude lors d'un éventuel vote de l'ONU sur la question algérienne¹³⁴. La Guinée, le Mali ou le Maroc se sont déjà éloignés de l'orbite française. Il faut donc éviter d'autres brèches. Le renforcement de Kasavubu revêt un caractère d'urgence, dans un contexte où l'URSS remet en cause la tutelle belge sur le Ruanda-Urundi et où la Belgique est immobilisée depuis la fin décembre par une grève générale, dont on craint les retombées politiques¹³⁵.

Ses rapports avec la CF conditionnent donc sensiblement la politique étrangère de la France au Congo ex-belge. Et la Belgique en est consciente, ce qui représente un atout. Le 14 janvier 1961, Jean Van den Bosch souligne l'intérêt pour Bruxelles de tisser de bonnes relations avec les pays de la CF, afin de conserver le soutien de Paris. Un geste

130. Note DAL, entretiens franco-anglais, 13-14.12.1960 (AMAEF-LC, Dir. Af. Malg., M51-11-0-2). **131.** Note de Michel Debré, 16.1.1961 (DDF, 1961, t. I, n° 19). **132.** On y compte des territoires francophones comme le Tchad, la République Centrafricaine, le Congo-Brazzaville, le Dahomey ou le Gabon. Le Quai d'Orsay saisira rapidement l'intérêt à exploiter l'UAM dans sa politique congolaise, en vue de renforcer Kasavubu (YACOUBA ZERBO, "La problématique de l'unité africaine (1958-1963)", in *Guerres mondiales et Conflits contemporains*, 2003/4, p. 121). **133.** Note DAL, 10.1.1961 (AMAEF-LC, DAL, d. 5-6, conférence de Casablanca). **134.** Millet (adjoint de Bérard) à Couve de Murville, 14.1.1961 (DDF, 1961, t. I, n° 17). **135.** Pierre Wigny sera attentif à ce que l'ampleur de la Grève soit minimisée auprès des autorités françaises [Wigny à Jaspar, tél. s. d., 29.12.1960 (AMAEB, n° 13598)]; CATHERINE LANNEAU, "Vu de Paris : la France officielle face à la dimension wallonne des grèves de l'hiver '60-'61", in BERNARD FRANÇO, LUC COURTOIS & PIERRE TILLY (dir.), *Mémoire de la Grande grève de*

a été effectué en ce sens : les représentations belges à Dakar, Abidjan et Brazzaville sont élevées au rang d'ambassades¹³⁶. Toutefois, ce rapprochement stratégique Belgique-CF ne peut être vraiment efficace s'il ne connaît pas une résonance à Paris. C'est pourquoi un agent belge y sera détaché afin de resserrer ces liens, en complément de l'activité déployée par le conseiller aux affaires africaines de Marcel-Henri Jaspas, Michel Van Ussel¹³⁷. Ce dernier entretient un contact régulier avec Jacques Foccart et avec les représentants de la CF à Paris. Mais le manque d'expérience de ces derniers ne contribue pas à développer ces relations¹³⁸. Enfin, en marge du Quai d'Orsay et de Foccart, Jaspas collabore avec Jean Foyer, Secrétaire d'État chargé des relations avec la CF, et ancien conseiller d'Houphouët-Boigny¹³⁹.

VII. Les deux politiques de la France. Un Quai d'Orsay sous tension (janvier-février)

Malgré ces efforts déployés en vue de consolider un point de vue franco-belge au Congo, de nouvelles tensions apparaissent. Le

mois de février 1961 représente une charnière dans la crise congolaise, et dans la politique étrangère de la France. Plusieurs éléments sont à relever.

D'abord, une nouvelle administration a pris le pouvoir aux États-Unis. Les Démocrates de Kennedy ont gagné les élections. À leurs yeux, toute forme de néocolonialisme est à proscrire et la diffusion de la langue anglaise en Afrique ne serait pas exclue. Paris devra donc les convaincre de revoir à la baisse certaines de leurs conceptions, jugées "naïves". C'est pourquoi, malgré les échecs successifs des réunions tripartites des derniers mois, la France tente une nouvelle fois de parvenir à une position commune à l'ONU et à l'OTAN, qui, par ailleurs, demeurera en marge de la crise congolaise, au regret de Spaak, son secrétaire général jusqu'en janvier 1961¹⁴⁰. De plus, cette cohésion pourrait détourner les Américains de leur tendance à suivre le mouvement des nouveaux pays africains introduits dans l'ONU (*in petto* la CF)¹⁴¹. Cette volonté montre à quel point Paris, qui, certes, tente de protéger ses relations avec la CF, n'est pas encore rassuré sur son attitude lors de prochains votes¹⁴².

L'hiver 1960-1961 en Belgique, Bruxelles, 2011, p. 231-241. La diplomatie belge réussira à canaliser l'attention soutenue de la presse française à l'égard de la "grande grève" [de Mérode à Wigny, 20.1.1961 (n° 334) (AMAEB, n° 13786)]. **136.** Van den Bosch à Jaspas, 14.1.961 (AGR, FMHJ, n° 260). **137.** *Ibidem.* **138.** Projet de réponse de Jaspas à Van den Bosch, 19.1.1961 (*Idem*). **139.** Jaspas à Wigny, 20.1.1961 (tél. n° 189) (AGR, FMHJ, n° 2566). **140.** PPHS, F327, D6172 et D6173; PAUL-HENRI SPAAK, *Combat inachevés*, vol. II, Paris, 1969, p. 218-225. **141.** Couve de Murville à Alphand, 19.1.1961 (DDF, 1961, t. I, n° 25). Le Quai d'Orsay avait été particulièrement alerté en apprenant le retour d'Afrique d'Edward Kennedy, frère cadet du nouveau Président, aux côtés des sénateurs Frank Church, Frank Moss et Gale McGee, et de leur volonté de modifier la politique africaine des États-Unis. **142.** Couve de Murville à Bousquet, 20.1.1961 (DDF, 1961, t. I, n° 30).

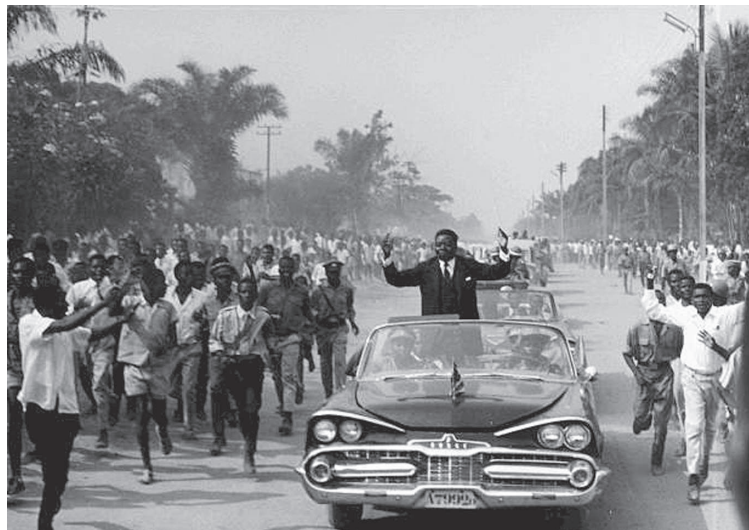
Par ailleurs ce goût français pour les tripartites connaît ses limites. Désormais, le Quai d'Orsay ne juge plus opportun que celles-ci échappent à sa présidence. Couve de Murville souhaite que son ambassadeur à Bruxelles, Raymond Bousquet, ne participe plus aux réunions auxquelles Wigny le convoquait depuis juillet 1960, aux côtés de Burden et Nichols. "Procédure qui peut risquer de se solidariser de manière excessive avec certaines initiatives belges"¹⁴³ souligne-t-on. Pour l'heure, Paris ne souhaite pas être mêlé aux Belges dans un projet d'aide financière à Léopoldville, en invoquant un prétexte déjà avancé et peu convaincant : la peur de susciter une réplique de Nasser en faveur des lumumbistes¹⁴⁴. Pour Paris, le renforcement de l'ANC et l'installation d'un gouvernement par Kasavubu pousseront Tshombé à le reconnaître. L'ordre reviendra et l'ONUC pourra mettre un terme à son mandat. C'est la ligne française depuis novembre 1960, et, sous une autre forme, depuis août. Mais elle est en partie impraticable : Dag Hammarskjöld et le Secrétaire d'État Dean Rusk veulent dissoudre l'ANC, et repartir de zéro¹⁴⁵. Ce point reste donc bloqué.

Ensuite, à partir de janvier 1961, l'attitude de la France à l'égard du Katanga engage un virage. Tshombé, après ses demandes d'aide avortées d'août 1960, signifie au roi Baudouin qu'à défaut d'une intervention belge contre l'ONUC, il se tournera vers

la France et adhèrera à la CF¹⁴⁶. Cette requête n'eut sans doute aucun écho à Paris. Toutefois, la France réalise que la situation évolue. Lors d'une réunion des Six, le 31 janvier 1961, Couve de Murville souligne la dégradation de la situation : immobilisme de Kasavubu; aucun espoir dans la prochaine Table ronde; aucun renforcement de l'ANC en perspective, et extension de la rébellion dans le Nord-Katanga. À Washington, Hervé Alphan d'Alphand déplore la résolution votée le 21 février, selon laquelle l'ONUC peut utiliser la force en vue d'éviter la guerre civile, mais aussi expulser à son gré les conseillers et les militaires étrangers du Congo. Paris s'abstient, en argumentant que les Américains font le jeu de Moscou : en proposant ce genre de résolution, l'Occident devrait savoir d'avance que l'URSS opposera son veto. Or, pour l'éviter, il fait des concessions à l'Est, dont on obtient une abstention. Paris ne veut plus de cette politique du moindre mal. C'est pourquoi le Quai d'Orsay propose à Dean Rusk une intervention directe de l'Occident au Congo, sans passer par l'ONU. Devant la réticence de son interlocuteur, estimant que l'échec de l'ONUC doit d'abord être "dûment avéré" devant l'opinion américaine, Alphan d'Alphand propose que des plans d'action soient mis sur pied. L'Américain craint les indiscretions et rejette cette perspective¹⁴⁷. La diplomatie française n'a jamais été aussi tendue à l'égard du Congo, depuis le début de la crise.

143. *Ibidem*. 144. *Ibidem*. 145. Alphan d'Alphand à Couve de Murville, 31.1.1961 (*Idem*, n° 44).

146. Cité dans LUC DE VOS, EMMANUEL GÉRARD, JULES GÉRARD-LIBOIS & PHILIPPE RAXHON, *op.cit.*, p. 560-561. 147. Alphan d'Alphand à Couve de Murville, 20.2.1961 (*DDF*, 1961, t. I, n° 83).



Moïse Tschombé, leader du mouvement qui, le 11 juillet 1960, voulait séparer le Katanga du Congo, est accueilli à sa descente d'avion (au-dessus, photo Cegesoma, n° 41.953). Triomphant et ovationné par la foule, Moïse Tschombé effectue une Joyeuse entrée en limousine (en-dessous, photo Cegesoma, n° 41.954). Après son décès en exil près d'Alger, son corps est inhumé à Bruxelles, au cimetière d'Etterbeek.)

Malgré cette tension, et parant aux critiques, Paris se désolidarise de la récente initiative du colonel Roger Trinquier, ayant été appelé par Tshombé afin d'instruire la gendarmerie katangaise¹⁴⁸. Alphand convainc Rusk que le Gouvernement est parvenu à dissuader Trinquier de s'engager¹⁴⁹. Mais la distance que Couve de Murville et Alphand souhaitent établir par rapport à Trinquier n'a qu'un objectif : couvrir Paris. En effet, Trinquier avait fait part de son projet au ministre de la Défense nationale, Pierre Messmer, et à Couve de Murville, moins séduit par cet acte en faveur de la sécession¹⁵⁰. Par ailleurs, le Quai d'Orsay avait "couvert" depuis décembre 1960 les activités d'un nommé Delègue, juriste français, devenu conseiller de Tshombé¹⁵¹. Pierre Wigny affiche sa désapprobation devant l'expédition de Trinquier¹⁵², à laquelle un terme sera mis en mars 1961, sous la pression des Belges¹⁵³. Il faudra attendre 1963 pour que Paris fasse oublier son ingérence, même indirecte, dans la sécession¹⁵⁴.

L'arrivée d'une nouvelle administration américaine, les réserves émises par la France à l'égard de la CF, une prise de distance avec Bruxelles, à l'ONU, et, surtout, un climat de tension palpable à l'égard de la situation du Congo, menant à des interventions officieuses

au Katanga, font de ce début 1961 une charnière dans la politique étrangère de la France. La Belgique engagera aussi un virage décisif, en avril 1961, suite à l'installation du gouvernement Lefèvre-Spaak. Au contraire de son prédécesseur, il s'opposera à tout soutien en faveur de la sécession.

VIII. Préparer l'influence

Mais, pour terminer, il convient de prendre du recul. L'occasion est offerte par une note de la Direction Afrique-Levant. Elle date du 18 mai 1961 et dresse un bilan de la crise congolaise. Son rédacteur, Hubert de Limairac, estime que la France a été le principal allié de la Belgique durant la crise. Ce soutien "n'a été limité parfois que devant les outrances ou des ambiguïtés imputables en partie à l'absence d'unité de direction dont souffrait particulièrement la politique congolaise de la Belgique"¹⁵⁵. Cette ambiguïté est indéniable. Toutefois, il est vrai que la France, en janvier-février 1961, a également mené une politique dichotomique : celle qu'elle déclarait ne correspondait pas à celle qu'elle effectuait. Concernant la garantie des intérêts belges à Léopoldville¹⁵⁶, dont l'auteur omet de préciser qu'elle moyennait plusieurs concessions, on

148. Réunion des Six, 31.1.1961 (AMAEF-LC, Europe. Questions internationales, 38-1-1-d. 3).

149. Alphand à Couve de Murville, 20.2.1961 (*DDF*, 1961, t. I, n° 83). **150.** ROMAIN PASTEGER, *Le visage des affreux. Les mercenaires du Katanga (1960-1964)*, Bruxelles, Labor, 2005, p. 101. **151.** AN, FJF, FPU, n° 265; Jaspas à Wigny, 17.1.1961 (tél. n° 163) (AGR, FHAL, n° 25); Note DAL, 6.10.1961 (*DDF*, 1961, t. II, n° 28). **152.** Réunion des Six, 31.1.1961 (AMAEF-LC, Europe. Questions internationales, 38-1-1-d. 3). **153.** ROMAIN PASTEGER, *Le visage...*, *op.cit.*, p. 117-121; JULES GÉRARD-LIBOIS, *Sécession au Katanga*, Bruxelles/Léopoldville, 1963, p. 196-197. **154.** Note de Jacques Kosciusko-Morizet (ambassadeur français à Léopoldville en 1964), 4-5.1964 (AN, FJF, FPU, n° 2038, C. Adoula). **155.** Note DAL, France, Belgique, Congo, 18.5.1961 (AMAEF-LC, CB 5-1-3). **156.** Cette garantie a été reconduite en mars 1961, suite aux négociations Jaspas-Charpentier [Van den Bosch au Département, 24.7.1961 (AMAEF, n° 13786); Jaspas à Wigny, 24.3.1961 (tél. n° 700) (CEHEC, FPW, M11)].

précise qu'il a fallu "tempérer la tendance belge à considérer notre ambassade au Congo comme chargée de la représentation des intérêts politiques de Bruxelles"¹⁵⁷. La note en vient au Katanga, soutenu en sous-main par Bruxelles, dont la politique officielle, à l'instar de celle de la France, soutenait Léopoldville. Cette double politique, "oscillant entre l'abandon et l'ingérence (...) aboutissait, en fait, à faire saper l'autorité légitime"¹⁵⁸. En somme, tandis que le Quai d'Orsay, pendant plus d'un semestre, a fait endosser la faiblesse de Kasavubu à l'ONU et au refus anglo-américain de redresser l'ANC, elle est désormais la responsabilité, certes partagée, de la Belgique. Enfin, dans un esprit presque contradictoire avec ce qui précède, il est précisé que "l'équipée du colonel Trinquier au Katanga a échoué principalement devant l'opposition des techniciens belges en place"¹⁵⁹.

La "coopération franco-belge" durant la crise congolaise y apparaît sous un jour peu idyllique. Mais il ne serait pas pertinent de résumer celle-ci en une note, lissant l'attitude de Paris, rédigée *a posteriori*, avec ce que cela implique de reconstitution du passé. Il s'avère enfin nécessaire de retenir que celle-ci est écrite dans un contexte où la donne change. L'heure n'est plus à la coopération. Les tensions entre techniciens/mercenaires belges et français ont ouvert des lézardes depuis le début 1961. L'arrivée du cabinet Lefèvre-Spaak, le rapprochement opéré en 1961 entre Kasavubu et

l'ONU et, surtout, la reprise des relations diplomatiques entre Bruxelles et Léopoldville forment un *humus* favorable à une évolution de la situation congolaise¹⁶⁰. Désormais, chacun mènera son propre jeu. À commencer par la France, à l'origine de la formation de l'UAM, à l'été 1961. Paris souhaite avoir du répondant face au Groupe de Casablanca et aux Britanniques. La défense de l'Occident et de la langue française est capitale¹⁶¹. Face aux Belges, la France enfourche son argumentaire classique du Français "civilisateur", plus bénéfique à l'indigène que le Belge "boutiquier". Un rapport d'août 1961 synthétise les nouvelles aspirations de l'Hexagone : "Depuis l'indépendance, nous avons tiré parti de notre réserve et de notre discrétion. Mais les temps ont changé... L'évolution peut être rapide. Nous devons être prêts à nous adapter à une situation nouvelle"¹⁶².

IX. Conclusions

À travers les différentes phases de la période étudiée, il apparaît que la politique étrangère de la France face à la crise congolaise ne fut pas monolithique. Si le Quai d'Orsay, le SGC et l'Élysée se refusent tous à reconnaître le Katanga, les motifs divergent. Le premier est en permanence préoccupé par la notion de "précédent". Cette reconnaissance ne ferait-elle pas des émules dans la CF, à laquelle Paris montre, par ailleurs, sans le croire,

157. Note DAL, France, Belgique, Congo, 18.5.1961 (AMAEF-LC, CB 5-1-3). 158. *Ibidem*. 159. *Ibidem*. 160. Il avait été brièvement question d'une reprise de ces relations lors des entretiens parisiens Rothschild-Bomboko des 10 et 11 janvier 1961 (LUC DE VOS, EMMANUEL GÉRARD, JULES GÉRARD-LIBOIS & PHILIPPE RAXHON, *op.cit.*, p. 277-279; 282-283). 161. Charpentier à Couve de Murville, 7.8.1961 (*DDF*, 1961, t. II, n° 60). 162. *Ibidem*.

que l'unité doit gouverner le Congo ? Cette nécessité d'éviter un précédent malheureux se fait soit par un canal direct (prôner l'unité) soit indirect (refuser la sécession). Les deux autres institutions, rarement en contradiction, estiment, dans un état d'esprit inspiré par le souci de *l'influence*, que la reconnaissance livrerait la province à la *sphere of influence* de la Rhodésie.

La politique de la France est conditionnée en permanence par les paramètres que sont l'Algérie et la CF. La ligne politique, constante de juillet 1960 à février 1961, favorisant un stationnement des troupes belges (juillet-septembre), un renforcement de Kasavubu (octobre-novembre) et un redressement de l'ANC (décembre-janvier) est principalement motivée par la volonté de maintenir l'ordre au Congo, afin que l'anarchie ne se propage pas vers l'ex-AEF. Le crédit de la France en CF et, par extension, la fidélité de celle-ci lors de ses premiers votes à l'ONU, sur l'Algérie, en sont l'enjeu. La question algérienne a, pour sa part, surtout contribué à freiner l'élan belgophile de la France à l'ONU, dès août 1960 : Paris ne dramatise pas le lien Lumumba-URSS, semble tout faire pour qu'une démarche à Six (moyennant d'éventuelles concessions sur le confédéralisme) ou à Trois n'aboutisse pas en vue d'arriver en force à New-York. Et, brièvement, en septembre 1960, elle prend position en faveur d'une exclusivité de l'ONU au Congo, dans un contexte où l'URSS est isolée : la suivre dans la politique du *veto* serait être assimilé à elle.

Quant aux rares rencontres bilatérales Bruxelles-Paris, aucune ne fut concluante. Si Paris a refreiné son empathie à l'égard de la Belgique dès août 1960 (paiement de la sauvegarde des intérêts belges, interdiction d'ériger un Consulat belge à Léopoldville), dès septembre, la politique pro-katangaïse du gouvernement belge, frappé d'ambiguïté sur ce dossier jusqu'en avril 1961, achève de dissuader le Quai d'Orsay de soutenir la Belgique sans mélange. D'ailleurs l'image du Belge "boutiquier", opposée à celle du Français "civilisateur", souvent évoquée avant juin 1960, refait surface dès le printemps 1961.

À plus d'un égard, la donne change en février 1961. La politique étrangère de la France semble déséquilibrée. La rébellion de Gizenga enfle, l'attitude de la CF à l'ONU, dont Paris s'est distancée, reste incertaine, celle de Washington aussi; Fulbert Youlou, jadis relais de Jacques Foccart, s'entoure de lumumbistes tandis que les États-Unis rejettent une intervention hors ONUC, au risque de condamner la nouvelle administration à rendre des comptes à son opinion publique. Cette tension poussera la France officielle à soutenir au Katanga la France officieuse, celle du colonel Trinquier.

Après des mois de négociations (juillet 1960-janvier 1961) et quelques semaines d'intense pression (février-mars 1961), la France peut désormais envisager une troisième phase, longue à mûrir, et dont les contours ne s'esquisseront qu'en 1963 au Congo ex-belge, une fois délestée de la question algérienne, celle de *l'influence*.

VINCENT GENIN (°1989). Titulaire d'une maîtrise en histoire de l'Université de Liège, les recherches qu'il a menées dans le cadre de son mémoire ont été consacrées à l'Ambassade de Belgique à Paris à l'époque de Marcel-Henri Jaspas (1959-1966). Depuis octobre 2012, il poursuit une thèse de doctorat à l'Université de Liège portant sur "Marcel-Henri Jaspas (1901-1982). Expressions et limites d'une singularité au sein de la politique et de la diplomatie belges".

Abréviations

AEF	Afrique-Équatoriale Française
AGR	Archives Générales du Royaume
AMAEB	Archives du Ministère des Affaires étrangères de Belgique
AMAEFLC	Archives du Ministère des Affaires étrangères de France-La Courneuve
AN	Archives nationales, Paris
ANC	Armée Nationale Congolaise
AOF	Afrique-Occidentale Française
CADN	Centre des Archives diplomatiques de Nantes
CEHEC	Centre d'Étude d'Histoire de l'Europe contemporaine, Louvain-la-Neuve
CERE	Centre d'Études pour la Réforme de l'État
CF	Communauté française
DAL	Direction Afrique-Levant
DDF	Documents diplomatiques français, Paris, 1960 et 1961 (1995-1997)
FHAL	Fonds Harold d'Aspremont Lynden
FJF	Fonds Jacques Foccart
FMHJ	Fonds Marcel-Henri Jaspas
FPR	Fonds Privé du FJF
FPHS	Fondation Paul-Henri Spaak
FPW	Fonds Pierre Wigny
MNC	Mouvement national congolais
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUC	Opération des Nations Unies au Congo
OTAN	Organisation du Traité Atlantique-Nord
SDECE	Service de Documentation et de Contre-espionnage
SGC	Secrétariat général de la Communauté
UAM	Union africaine et malgache
UEO	Union de l'Europe Occidentale